

## Adoption du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi, le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers. Le vote, sans débat, s'est déroulé lors d'une plénière présidée par le président par intérim du Conseil de la nation, Salah Goudjil, en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem

Zeghmati et de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar. Présentant les dispositions du texte, le ministre de la Justice a souligné que l'objectif est de mettre en place un cadre législatif de prévention contre ce phénomène qui a créé un climat d'insécurité dans les cités. Cette nouvelle forme de criminalité « a connu un pullulement,

particulièrement dans les grandes villes, la législation nationale en vigueur ne couvrant pas toutes les formes de cette criminalité». Le texte du projet propose «l'application de peines à l'encontre des éléments de ces bandes allant de 2 à 20 ans, pouvant même atteindre la perpétuité en cas de décès».

Lire en page 3

### Coopération militaire

# Le Président Tebboune a reçu le Secrétaire américain à la Défense

La tournée maghrébine de Mark Esper, Secrétaire américain à la Défense, qui a débuté par la Tunisie où il est arrivé le 30 septembre, s'est poursuivie, jeudi 1<sup>er</sup> octobre en Algérie, avant de le conduire, dans l'après-midi du même jour, au Maroc. Jeudi, il a été reçu par le Président Abdelmadjid Tebboune en présence de la délégation accompagnant le Secrétaire américain à la Défense et du chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis à Alger, du côté américain, et du Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Bardad-Daidj, et du Général-major Mohammed Bouzit, Directeur général de la Documentation et de la sécurité extérieure au ministère de la Défense nationale, du côté algérien. Lire en page 2



#### accident de la route

**9 morts et 367 blessés en une semaine**

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 367 autres ont été blessées dans 322 accidents de la route survenus dans les zones urbaines durant la période allant du 22 au 28 septembre dernier, a indiqué jeudi un bilan de la Sûreté nationale.

#### mostaganem

**La Constitution accorde une importance à la participation de la société civile dans l'édification d'un Etat fort**

Le Conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a mis en relief, jeudi, à El Tarf, l'importance accordée dans le projet de la révision de la Constitution, soumis le 1<sup>er</sup> novembre prochain à un référendum populaire, à la participation de la société civile, dans l'édification d'un Etat fort.

#### sidi bel-abbès

**Les établissements du secteur exhortés à insérer les personnes âgées dans la vie sociale**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou a insisté, jeudi à Sidi Bel-Abbès, sur l'impératif de prendre des mesures nécessaires au niveau de tous les établissements du secteur pour insérer les personnes âgées dans la vie sociale.



### Coopération militaire

# Le Président Tebboune a reçu le Secrétaire américain à la Défense

**La tournée maghrébine de Mark Esper, Secrétaire américain à la Défense, qui a débuté par la Tunisie où il est arrivé le 30 septembre, s'est poursuivie, jeudi 1<sup>er</sup> octobre en Algérie, avant de le conduire, dans l'après-midi du même jour, au Maroc.**

Jeudi, il a été reçu par le Président Abdelmadjid Tebboune en présence de la délégation accompagnant le Secrétaire américain à la Défense et du chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis à Alger, du côté américain, et du Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Bardad-Daidj, et du Général-major Mohammed Bouzit, Directeur général de la Documentation et de la sécurité extérieure au ministère de la Défense nationale, du côté algérien.

Le communiqué de la Présidence de la République qui donne l'information précise que les entretiens ont porté sur «les relations bilatérales et les perspectives de leur développement dans divers domaines». Après avoir passé en revue les derniers développements survenus en Libye et dans la région du Sahel, les deux parties ont convenu de poursuivre «la concertation et la coordination pour consolider les fondements de la paix et de la sécurité dans la région, dans le cadre du respect de l'unité et de la souveraineté de ces pays». Au terme de ces entretiens fructueux, «le président de la République a offert un déjeuner en l'honneur de son hôte et de la délégation qui l'accompagne. Les deux parties ont échangé des présents symboliques», précise la même source. Le Secrétaire américain à la Défense a fait une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président Tebboune. «Nous avons évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la coopération entre les armées des deux pays», a déclaré M. Esper. D'autres thèmes ont été également abordés comme «le respect de la souveraineté des Etats et les libertés, ainsi que les questions d'intérêt commun», a-t-il affirmé, cité par l'APS. «J'ai également eu l'honneur d'aller au sanctuaire des



■ Chanegriha : «Grâce à l'ANP, l'Algérie a pu vaincre, à terme, par un combat acharné et sans répit, le terrorisme auquel elle a dû faire face depuis les années 90». (Photo : D.R)

Martyrs pour déposer une gerbe de fleur à la mémoire des Martyrs de la Révolution pour l'indépendance de l'Algérie, acquise

au prix du sacrifice de 1,5 million de Martyrs». Il a, par la même occasion, remercié le président de la République pour «l'accueil

chaleureux et l'hospitalité» qui lui ont été réservés durant sa visite en Algérie. Rappelons que mercredi 23 septembre, le Président Tebboune avait reçu le Général Stephen J. Townsend, chef du commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom) qui a qualifié l'Algérie de partenaire «fiable et très fort», qui «peut jouer un rôle très important pour assurer la sécurité et la paix dans toute la région». Le Général d'Armée Stephen J. Townsend a été ensuite reçu par le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP). Lors de cette rencontre, les deux parties ont eu des discussions qui ont porté sur «l'état de la coopération militaire entre les deux pays et ont échangé les analyses et les points de vue sur les questions d'intérêt commun». «J'espère que notre rencontre d'aujourd'hui sera fructueuse et qu'elle sera porteuse de nouvelles perspectives, sachant que mon pays et les Etats-Unis d'Amérique disposent d'un potentiel important pour renforcer leur partenariat à travers les différents mécanismes, fondés sur la transparence, la franchise et des intérêts partagés», avait indiqué le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha. «Il est clair que grâce à une forte mobilisation nationale, à sa tête l'Armée nationale populaire, l'Algérie a pu vaincre, à terme, par un combat acharné et sans répit, le terrorisme auquel elle a dû faire face depuis les années 90 et ce, au prix d'énormes sacrifices tant humains que matériels», avait-il

## Séminaire à Alger : La société civile dans la lutte contre la corruption

Le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption, sera le thème d'un séminaire national, organisé lundi au Centre international des conférences (CIC «Abdellatif-Rahal»), par l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), selon un communiqué de cet organisme. Ce séminaire verra la participation de représentants du mouvement associatif et d'organisations professionnelles, d'universitaires et de professionnels des médias, en présence du conseiller du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger et du Conseiller du président de la République chargé des associations religieuses, précise la même source. Cette rencontre constitue «une plate-forme de discussions et d'échanges sur la thématique et vient souligner le rôle important que peut jouer la société civile dans les efforts de prévention et de lutte contre la corruption, en tant qu'acteur principal du système national d'intégrité», a-t-on souligné.

Récemment, à partir d'illizi, le Conseiller auprès du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, faisait savoir que des démarches étaient entreprises pour conférer aux associations un rôle dans la lutte contre la corruption, selon une organisation, des procédures, une formation et une qualification de ces associations.

Effectivement, dans le cadre du renforcement des capacités de la société civile dans la lutte contre la corruption, l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption organise une session de formation de trois jours (du 6 au 8 octobre 2020) au profit des associations activant dans le domaine de prévention de la corruption et les domaines connexes. Rappelons que, dans son allocution, prononcée par visio-conférence, mercredi 23 septembre, à l'occasion de la tenue de la 75<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale (AG) de l'Organisation des Nations unies (ONU) à New York, le Président Abdelmadjid Tebboune a appelé à renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, en veillant à mettre en œuvre les Conventions internationales y afférentes, notamment en ce qui concerne la récupération des fonds pillés des peuples.

Peu avant, lors d'une entrevue accordée à des responsables de médias nationaux le Président Tebboune avait mis l'accent sur l'impératif de lutter contre l'argent sale, un phénomène qui s'est propagé tel un cancer dans la société et doit être combattu, et de garantir la transparence dans la gestion «de la base jusqu'au sommet».

L. A.

### REPÈRE

**Décès de Cheikh Sabah al-Ahmad Al-Jabir al-Sabah Djerad signe le registre de condoléances à l'ambassade du Koweït**

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a signé, jeudi au siège de l'ambassade du Koweït à Alger, le registre de condoléances suite au décès de l'Emir de l'Etat du Koweït, cheikh Sabah al-Ahmad Al-Jabir al-Sabah.

«C'est avec une profonde affliction que nous avons appris la nouvelle du décès de son Altesse Cheikh Sabah al-Ahmad Al-Jabir al-Sabah, Emir de l'Etat du Koweït frère», a écrit M. Djerad sur le registre de condoléances. «Avec la disparition de feu cheikh Sabah al-Ahmad Al-Jabir al-Sabah, la Nation arabo-musulmane perd une sommité hors pair du monde politique et diplomatique, connue pour sa clairvoyance et sa sagesse. Ses hauts faits, son dévouement à son pays et à son peuple et sa défense des intérêts de notre Nation arabo-musulmane demeureront à jamais gravés dans nos mémoires», a souligné le Premier ministre ajoutant que «le défunt s'est consacré, avec sagesse, à l'unification des rangs arabes en faisant prévaloir la voix du dialogue, des négociations et de la paix». «Allah Tout Puissant l'a rappelé à Lui, ses hauts faits et nobles qualités demeureront une source à laquelle s'abreuvèrent les générations futures qui trouveront en son dévouement, en ses actions de bienfaisance et en ses positions honorables vis-à-vis des causes justes de par le monde, une source d'inspiration», a-t-il ajouté. «En cette douloureuse épreuve, je présente à la famille du défunt et au peuple koweïtien mes sincères condoléances et leur exprime ma profonde compassion, priant le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis parmi ceux qu'Il a comblés de Ses bienfaits». «Puisse Dieu préserver l'Etat du Koweït et son peuple de tout malheur», a conclu le Premier ministre.

souligné. «Aujourd'hui, la nuisance terroriste dans mon pays a été réduite à sa plus simple expression et nous sommes déterminés à poursuivre la lutte jusqu'à son éradication totale», avait ajouté le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha. «L'Algérie a pu vaincre le terrorisme seule et sans aucune aide étrangère, quelle qu'elle soit et ce, grâce à la détermination, l'abnégation de ses forces armées et l'étroite coopération entre les différents services de sécurité, ainsi que les grandes convictions de son peuple», avait encore relevé le chef d'Etat-major de l'ANP.

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

Conseil de la Nation

## Adoption du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers

**Les membres du Conseil de la Nation, ont adopté, jeudi, le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers.**

Le vote, sans débat, s'est déroulé lors d'une plénière présidée par le président par intérim du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati et de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar. Présentant les dispositions du texte, le ministre de la Justice a souligné que l'objectif est de mettre en place un cadre législatif de prévention contre ce phénomène qui a créé un climat d'insécurité dans les cités. Cette nouvelle forme de criminalité «a connu un pullulement, particulièrement dans les grandes villes, la législation nationale en vigueur ne couvrant pas toutes les formes de cette criminalité». Le texte du projet propose «l'application de peines à l'encontre des éléments de ces bandes allant de 2 à 20 ans, pouvant même atteindre la perpétuité en cas de décès». Selon le projet de loi, est considéré comme une «bande de quartiers, tout groupe, sous quelque dénomination que ce



«La peine est la réclusion criminelle à perpétuité si la rixe, la rébellion ou la réunion a entraîné la mort d'une personne autre que les membres de la bande». (Photo : D.R)

soit, composé de deux personnes ou plus, appartenant à un ou à plusieurs quartiers d'habitation, qui commet un acte ou plus dans le but de créer un climat d'insécurité, à l'intérieur des quartiers ou dans tout autre espace, ou dans le but d'en assurer le contrôle, en usant de violences morales ou physiques, exercées à l'égard des tiers, en mettant en danger leur vie, leurs libertés ou leur sécurité ou en portant atteinte à leurs biens, avec port ou utilisation d'armes blanches apparentes ou cachées». Selon le texte, la violence morale «comprend toute agression verbale susceptible de causer la crainte ou la terreur chez autrui, telles que la menace, l'insulte, la diffamation, la terreur ou la privation d'un droit». Le cinquième chapitre comportant les dispositions pénales stipule qu'il «est passible d'une peine d'emprisonnement de trois ans à dix ans et d'une amende de 300.000 DA à 1.000.000 DA, qui-

conque crée ou organise une bande de quartier, s'enrôle ou participe sous quelque forme que ce soit dans une bande de quartier, tout en connaissant son objectif, recrute une ou plusieurs personnes pour le compte d'une bande de quartier». «Est puni d'un emprisonnement de dix ans à vingt ans et d'une amende de 1.000.000 DA à 2.000.000 DA, quiconque dirige une bande de quartier ou y exerce un commandement quelconque». «La peine est la réclusion criminelle à perpétuité si la rixe, la rébellion ou la réunion a entraîné la mort d'une personne autre que les membres de la bande». Si au cours de la rixe, «rébellion ou réunion prévue dans le présent article, il est porté des coups et fait des blessures, la peine est l'emprisonnement de deux ans à sept ans et l'amende de 200.000 DA à 700.000 DA». Le minimum de «la peine prévue au premier alinéa du présent article, est porté au

double si la rixe, la rébellion ou la réunion se produit de nuit». «Il est puni aussi d'un emprisonnement de deux ans à cinq ans et d'une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, quiconque encourage ou finance, sciemment, par tout moyen une bande de quartiers ou en diffuse les idées, directement ou indirectement, fournit à un ou plusieurs membres d'une bande de quartiers un lieu de réunion ou hébergement, cache, sciemment, un membre d'une bande de quartier en sachant qu'il a commis un des crimes prévus dans l'ordonnance ou qu'il est recherché par les autorités judiciaires, ou qui entrave, sciemment, l'arrestation d'un membre d'une bande de quartiers ou l'aide à se cacher ou à prendre la fuite». Au titre des mécanismes de prévention contre les bandes de quartiers, il est prévu «la création d'une commission nationale de prévention contre les bandes de quartiers qui sera chargée de soumettre au président de la République et de présenter au Gouvernement, un rapport annuel outre la commission de wilaya de prévention contre les bandes de quartiers qui sera chargée notamment de mettre en œuvre la stratégie nationale de prévention contre les bandes de quartiers, au niveau local, de détecter de manière précoce les activités des bandes de quartiers et d'alerter les autorités concernées». Le texte prévoit par ailleurs «la protection des victimes des bandes de quartiers à travers une prise en charge sanitaire, psychologique et sociale garantissant leur sécurité, leur intégrité physique et psychologique et leur dignité, et la facilitation de leur recours à la justice».

Djamila Sai

### BRÈVE

#### Les citoyens dont les noms n'ont pas été portés sur les listes électorales peuvent introduire un recours

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a informé, mercredi soir, dans un communiqué, tous les citoyens dont les noms n'ont pas été portés sur les listes électorales qu'ils «sont en droit d'introduire un recours auprès du président de la commission communale dans les formes et délais prévus par la loi». «Conformément aux dispositions des articles 18, 19 et 20 de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, modifié et complété, l'ANIE informe les citoyens et citoyennes dont les noms n'ont pas été portés sur les listes électorales, qu'ils sont en droit d'introduire un recours auprès du président de la commission communale chargée de la révision des listes électorales dans les formes et délais prévus par la loi», lit-on dans le communiqué. La même source a ajouté, en outre, que les citoyens «sont en mesure de s'opposer par écrit à la radiation illégale d'une personne inscrite ou à l'inscription d'une personne dont le nom a été omis, pour peu que la demande se fasse dans un délai n'excédant pas les cinq (5) jours qui suivent l'affichage de l'avis de clôture de la révision exceptionnelle des listes électorales». «La période des recours sera clôturée le samedi 3 octobre 2020 à 16:30, les parties concernées peuvent déposer un recours, en vertu de l'article 21 de la loi organique relative au régime électoral, auprès du tribunal territorialement compétent dans les cinq (5) jours francs, à compter de la date de notification de la décision de rejet». Si la réclamation accuse une fin de non-recevoir, les personnes intéressées peuvent introduire un recours dans les 8 jours ouvrables à partir de la date d'opposition.

Agence

Projet de loi

### Adoption à l'unanimité de l'accord portant création de la Zlecaf

Les membres du Conseil de la nation ont adopté à l'unanimité le projet de loi portant approbation de l'accord relatif à la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) signé le 21 mars 2018 à Kigali (Rwanda). Le vote s'est déroulé lors d'une plénière présidée par le Président du Conseil de la nation par intérim M. Salah Goudjil, en présence de membres du Gouvernement. Selon le texte de loi, il sera procédé à l'annulation progressive des tarifs douaniers dans le commerce interafricain à hauteur de 90% des taxes douanières sur une durée de 5 ans pour les pays en développement et 10% pour les pays africains les moins développés, et ce à partir de janvier 2021. Les 10% restants représentent les produits sensibles, dont un taux de 7% qui sera libéralisé progressivement durant 10 ans pour les pays membres en voie de développement et 3% pour les pays membres les moins développés,

ce qui constitue un avantage important pour la protection du produit national. Le taux de 3% des clauses des tarifs douaniers est exclu de la libéralisation tarifaire, soit l'équivalent de 491 tarifs. Actuellement, le volume des échanges commerciaux algériens avec la Zlecaf est très faible, car ne dépassant pas 3% du total des échanges. L'Algérie occupe la 20<sup>ème</sup> place du total des pays fournisseurs du continent, soit 0,4% du total des importations du continent africain. Ces échanges sont effectués en grande partie avec les pays de l'Afrique du Nord faisant partie de la zone arabe de libre-échange. La faiblesse de ces chiffres est due au fait que la plupart des pays africains ne font pas partie des communautés économiques africaines, induisant la faiblesse de la compétitivité des produits algériens, avec des taxes douanières oscillant entre 45 et 65%. En dépit de ces obstacles, les exportateurs sont intéressés

par le marché africain, étant donné que les produits algériens ont investi 24 pays africains entre 2016 et 2019. La balance commerciale entre l'Algérie et les pays africains a enregistré un saut passant de 78 millions de dollars en 2016 à 830 millions de dollars en 2019 soit une augmentation de 964%. Une stratégie nationale pour la promotion des exportations hors hydrocarbures et l'intégration économique avec le continent africain est envisagée à l'effet de soutenir la croissance économique nationale. A travers cette adhésion, l'Algérie compte profiter du PIB du continent africain estimé à 2.500 milliards de dollars. L'objectif des pays du continent est d'augmenter les échanges commerciaux interafricains de 25%, sachant qu'ils ne dépassent pas les 15% actuellement, contre 47% avec le continent américain, 67% avec le continent européen et 61% avec l'Asie, selon les statistiques officielles de 2019.

Djamila Sai

### PROTECTION

#### Personnel de la santé

### La loi adoptée par le Sénat

Les membres du Conseil de la Nation (CN) ont adopté jeudi les projets de loi relatifs à la protection pénale du personnel de la santé. La séance de vote du projet de loi modifiant le code pénal portant protection pénale du personnel de la santé, qui s'est déroulée sans débat est intervenue après la présentation de ce projet de loi par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati. S'exprimant à l'occasion, le ministre a indiqué que ce projet s'inscrit «dans le cadre du souci permanent d'accroître le rendement de la justice algérienne et la qualité de ses jugements, afin de lui permettre de prendre en charge tous les types d'affaires et de litiges qui lui sont présentés, quelle que soit leur degré de complexité». En vertu de l'ordonnance modifiant et complétant le code de procédure pénale, un pôle pénal économique et financier sera créé au niveau de la Cour d'Alger, lequel sera spécialisé dans la lutte contre la criminalité économique et financière et dont la compétence s'étend à tout le territoire de la République. Concernant la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, le projet de loi prévoit une extension de la compétence territoriale de la Cour d'Alger qui se «verra confiée une compétence matérielle exclusive concernant les crimes graves, de portée nationale ou internationale». La révision des dispositions relatives au privilège de juridiction vise à consacrer le principe constitutionnel d'égalité de tout un chacun devant la Justice. Pour rappel, les dispositions de l'article 573 du Code de procédure pénale consacrées dans leur formule actuelle, prescrivent la règle du privilège de juridiction qui accorde à une catégorie déterminée de cadres supérieurs de l'Etat, le droit de ne pas faire l'objet de poursuites et d'enquête dans les affaires pour lesquelles ils sont accusés, que devant la Cour suprême. Ainsi, cette ordonnance accorde aux catégories de cadres supérieurs de l'Etat, la possibilité de les poursuivre et de les juger devant des juridictions autres que celles territorialement compétentes, en application des dispositions générales de la juridiction prévues par les articles 37, 40 et 239 de la même Loi, et ce pour le bon fonctionnement de la Justice. Parallèlement et pour parer à tout arbitraire dans les poursuites à l'encontre de ces catégories de fonctionnaires, cette ordonnance énonce que l'action publique ne peut être mise en mouvement à leur encontre que par le parquet général.

Djamila Sai

Ouverture aujourd'hui de la conférence nationale des start-ups à Alger

## Le lancement officiel du fonds des start-ups au menu

**Placée sous le haut patronat du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la conférence nationale des start-ups, sous le signe «ALGERIA DISRUPT 2020», s'ouvre aujourd'hui à Alger.**

Il sera procédé lors de cette rencontre au lancement officiel du fonds des start-ups et l'annonce d'une panoplie de mesures réglementaires devant encadrer et soutenir l'écosystème des micro-entreprises en quête d'un environnement plus favorable pour s'épanouir. Comme annoncée, cette démarche s'inscrit dans la nouvelle approche économique devant répondre aux besoins croissants du marché numérique indispensable pour s'affranchir du modèle économique ancien et révolu. Apporter un réel soutien financier aux écosystèmes des start-ups à long terme constitue un important pilier pour l'émergence et le succès de n'importe quelle start-up. L'Etat compte tirer profit de la situation actuelle afin d'encourager la création des micro-entreprises en mettant à leur disposition un arsenal réglementaire efficace pour les protéger et un appui financier sans précédent. Dans son communiqué, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des start-ups, a évoqué les grandes axes principaux qui seront évalués durant cette rencontre dédiée exclusivement au développement des start-ups en Algérie, au cadre réglementaire, aux mécanismes de financement et aux structures d'accompagnement incubateurs/accelérateurs. La création d'un fonds d'amorçage numérique dédié aux start-ups signifierait le versement accéléré des aides à l'innovation qui sera acté par



■ L'Etat compte tirer profit de la situation actuelle afin d'encourager la création des micro-entreprises. (Photo : DR)

la tutelle permettant ainsi aux porteurs de projets de passer facilement le cap des deux phases suivant sa création. En mettant fin à la difficulté de financement à laquelle font face les start-ups, les entrepreneurs et l'Etat pourront maîtriser les effets économiques dissimulés dans les dispositifs de soutien aux jeunes porteurs de projets. Ainsi éviter de rééditer les expériences négatives cumulées les dernières années par les dispositifs d'aides à l'emploi de jeunes, comme l'Ansej. L'Etat veut consolider une vision optimale impliquant les jeunes compétences entrepreneuriales, et compte investir dans la continuation à long terme pour garantir un retour positif sur la croissance économique durable du pays. Dans cette perspective, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit, pour rappel, «de rendre rapidement opérationnel le fonds spécial dédié

aux start-ups, ainsi que faire adopter, dans les meilleurs délais, les projets de textes réglementaires relatifs à ces entreprises». Après plusieurs mois de prospections et d'évaluation des potentialités existant dans ce secteur, le ministre délégué en charge de l'économie de la connaissance et des start-ups, Yacine Oualid passe à l'action. Il n'a cessé d'ailleurs de réitérer «la disposition et le soutien total du Gouvernement pour la mise en œuvre des grandes lignes de la stratégie du développement du secteur des start-ups». Sans oublier l'élaboration et l'adoption «dans les meilleurs délais, des projets de textes réglementaires relatifs aux start-ups». La rencontre d'aujourd'hui signera le lancement officiel du fonds des start-ups et l'annonce des mesures réglementaires devant accompagner cette activité qui a longtemps souffert d'un environnement inconfortable, à défaut de moyens financiers et ma-

tériels. Une autre préoccupation à laquelle le Président Tebboune a répondu en ordonnant, pour rappel, «la mise à la disposition du secteur les terrains d'assiette pour la mise en place des incubateurs et des accélérateurs et de veiller à la relocalisation des start-ups algériennes établies à l'étranger en leur offrant les mêmes conditions dont elles disposent actuellement», dans l'objectif «de mettre sur pied une nouvelle génération d'entrepreneurs, propres, dynamiques et ambitieux, porteurs de projets». La conférence nationale des start-ups dédiée au lancement officiel du fonds des start-ups sera organisée au Centre International des Conférences (CIC), en présence d'officiels, de spécialistes du domaine, des start-uppeurs et des médias. Un événement inédit qui traduit la volonté de l'Etat d'accélérer la transition numérique et économique.

**Samira Takharboucht**

Panne dans la centrale électrique alimentant Tripoli

## Une équipe de 13 techniciens de Sonelgaz dépêchée sur place

L'Algérie a toujours été solidaire avec les pays frères. Après l'appel téléphonique du président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale libyen (GNA), Faïz Serradj, reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le sollicitant pour «une aide urgente visant à réparer une panne dans la centrale électrique alimentant Tripoli», l'Algérie a répondu présente. «Une équipe de 13 techniciens de sa filiale SPE, à leur tête le premier responsable de la filiale, pour participer à la réparation d'une panne survenue dans la centrale électrique alimentant Tripoli, la Société nationale d'Electricité et du Gaz (Sonelgaz) a été, d'ailleurs, dépêchée hier soir, a fait savoir à Alger le P-dg du groupe, Chaher Boulakhras. Cette mission a été dépêchée après que le Président Tebboune ait répondu favorablement à la demande du M. Serradj, ordonnant dans l'immédiat le ministre de l'Energie «de dépêcher, jeudi, une équipe technique de la Sonelgaz, dans

la capitale de ce pays frère», lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République. Ce qu'a exécuté à l'effet le P-dg de la Sonelgaz M. Boulakhras. «Nous allons dépêcher ce soir à Tripoli une équipe de 13 techniciens de la Société algérienne de production de l'électricité (SPE), à sa tête le P-dg de la filiale, pour faire le diagnostic de cette panne et évaluation de la situation de la centrale en vue de sa réparation», a-t-il indiqué, de son côté, en marge de la signature des traités d'une fusion/absorption des sociétés SKD (Sharikat Kahraba Koudiet Draouch) et SKT (Sharikat Kahraba Skikda), filiales de Sonelgaz. L'Algérie a toujours exprimé son soutien indéfectible au peuple libyen. Elle s'est toujours opposée aux pressions et aux souffrances qu'infligent les deux pôles belliqueux aux citoyens de ce pays déchiré depuis 2011. Ce n'est pas sa première action de solidarité. Pour rappel, au début de l'épidémie du

Coronavirus imposant aux Etats la fermeture de leurs frontières, la compagnie aérienne nationale Air Algérie a procédé au rapatriement des ressortissants libyens et tunisiens bloqués dans la ville de Wuhan, (Chine), en réponse à des demandes des autorités de ces deux pays. Suite à ces demandes, la président de la République algérienne a ordonné le rapatriement des ressortissants libyens et tunisiens, placés en quarantaine à leur arrivée à Alger avant d'être reconduit dans leurs pays respectifs. Malheureusement le problème de coupures d'eau et d'électricité est récurrent. Plus de deux millions de Libyens subissent souvent des coupures d'eau et d'électricité dans la capitale Tripoli et ses alentours, sous le contexte même du Covid-19 et ses alentours. Des incidents volontaires provoqués par «des groupes armés» dénoncé à chaque fois l'Organisation des Nations unies (ONU)

**Samira Takharboucht**

### ASSEMBLÉES ANNUELLES

#### Banque mondiale

## Benabderrahmane s'entretient avec un responsable de la SFI

Le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a tenu jeudi, par visioconférence, une rencontre avec le vice-président pour la région MENA et Afrique auprès de la Société Financière Internationale (SFI), Sergio Pimenta, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion de prise de contact est tenue en prélude à une réunion technique qui sera programmée prochainement, à l'occasion des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque Mondiale, prévues par visioconférence, à partir de la 2ème semaine du mois d'octobre 2020, précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties ont d'abord échangé sur la crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19 et à la situation qui prévaut en Algérie, pour ensuite, discuter des actions de coopération en portefeuille. En outre, le ministre a mis l'accent sur les axes prioritaires du programme du Gouvernement pour la relance économique et sur les secteurs à forte valeur ajoutée, où l'effort est consenti pour booster leur impact sur la croissance économique du pays, tels que le secteur financier, minier, de l'agriculture et des services. Dans ce cadre, il a indiqué que le secteur privé reste un partenaire puissant au service du développement en Algérie, en tant que vecteur d'innovation et moteur de création d'emplois, tout en invitant son interlocuteur à intensifier l'accompagnement de son institution au profit de ce secteur.

Pour sa part, M. Pimenta a réitéré l'engagement de la SFI, l'une des 5 Agences du Groupe de la BM, à soutenir l'Algérie dans la mise en œuvre de son programme de développement, notamment pour les actions qui concernent le secteur privé, vocation principale de cette institution. Les deux parties ont enfin convenu des questions qui seront traitées lors de la prochaine réunion technique, avec pour perspective le renforcement de la coopération entre l'Algérie et la SFI, au profit des secteurs pivots dans la diversification de l'économie algérienne.

**Agence**

## INFOS EXPRESS

Guelma

### L'expérience de la culture de colza intéresse les agriculteurs

L'Algérie est capable de cultiver du colza sur 500.000 hectares dans les quatre prochaines années, a affirmé mercredi le directeur général de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), Mohamed El-Hadi Sakhri. Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une rencontre de sensibilisation des agriculteurs au siège de la chambre de l'agriculture, le même cadre a souligné que les indicateurs actuels montrent que «l'objectif du ministère de l'Agriculture de consacrer durant la saison 2020/2021 une superficie de 3.000 hectares, au titre de la première année d'expérimentation de culture du colza en Algérie sera dépassé».

Le même directeur, chargé par le ministère de l'Agriculture de chapeauter ce programme, a précisé que la première année sera consacrée à la multiplication des semences sur 1.000 hectares en prévision des prochaines saisons, ajoutant que chaque hectare permettra de produire 10 quintaux de semences, et chaque quintal permettra à son tour de cultiver 20 hectares. «L'Algérie dispose d'une superficie de plus de 2,5 millions d'hectares susceptibles d'être consacrés à la culture du colza qui est une plante peu exigeante», a ajouté le même responsable qui a assuré que «dans une première phase, l'on se dirigera vers la récupération des terres incultes du fait que les longues racines du colza permettent de contribuer à une fertilisation naturelle du sol et vers l'implication du plus grand nombre d'agriculteurs».

R.R

## En hommage à la Cheikha Remitti «Fantasia», nouveau single du rappeur Phobia Isaac



La chanson «Fantasia» sera lancée avec le clip sur les plateformes telles que Youtube et Anghami. Réalisée par Lynda Boureni et produite par Chabaka Net, pionnière et avant-gardiste, qui comme à son habitude, innove en matière d'image en introduisant pour la première fois un clip musical incrusté en 3D, réalisé en fond vert avec un mélange de fantaisie, d'où le titre du clip, avec la participation de Hayat Aoula, Yazid Meskini et quelques jeunes Influenceurs tel que Lylyne, Daniaaldir, Arwa Mahraoui et Rayan Guetni ainsi qu'une troupe de danseurs professionnels. «Fantasia» sera en distribution sur toutes les plateformes internationales de téléchargement légal, notamment Spotify, Anghami, Deezer, Apple store, Mobsound, ainsi qu'en sonnerie d'attente chez les trois opérateurs

**La production Chabaka Net annonce la sortie digitale du single de son rappeur Phobia Isaac intitulé « Fantasia ». La chanson traite d'une relation amoureuse qui s'est mal terminée entre deux êtres et les étapes post-rupture. Un titre de 4:35 inspiré par une musique entraînante de Cheikha Rimitti, artiste fortement appréciée parle rappeur Phobia.**

mobiles. L'artiste est un habitué à être au «top tendances» sur ces plateformes et considéré comme l'un des meilleurs artistes algériens sur le digital. «Fantasia» est aussi le troisième titre du deuxième album de l'artiste après Willy Wonka, dont la sortie est prévue d'ici le deuxième trimestre 2021. Toutes les informations au sujet de cet album seront diffusées ultérieurement en raison de la pandémie du Covid-19, plusieurs collaborations internationales ont dû être décalées. Il est à noter que la sortie du titre « Fantasia » sera

accompagnée d'un grand challenge TikTok, qui donnera la possibilité aux fans de l'artiste de gagner un des cinq smartphones en participant par l'envoi d'une vidéo mettant en scène un morceau de la chanson, le challenge durera une semaine, l'annonce des gagnants se fera le 7 Octobre lors du concert live disponible sur Youtube et Facebook organisé par Chabaka Net, c'est ici une occasion de remercier le public de Phobia Isaac pour le soutien et l'amour qu'il reçoit chaque jour.

C.P

## Nestlé nomme Rémy Ejel Chairman & CEO pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord

Nestlé annonce la nomination de Rémy Ejel au poste de Chairman & CEO pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Middle East and North Africa - Mena), qui prend effet à compter du 1er septembre 2020. Nestlé Mena emploie plus de 15.000 personnes dans 19 pays, opère 25 usines réparties dans la région, et a atteint un chiffre d'affaires annuel de près de 3 milliards USD en 2019.

«J'ai l'honneur de travailler avec une équipe solide, avertie et passionnée», a noté Ejel suite à sa nomination.

«Nous sommes engagés à instaurer un climat de confiance avec les consommateurs, les partenaires et les parties prenantes, en réalisant notre dessein ambitieux d'améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain». Ejel a rejoint Nestlé en Arabie saoudite en 1998. Avant d'être nommé à ces

nouvelles responsabilités, il occupait divers postes de direction dans différents marchés et pays au fil des ans.

En 2007, il a assumé le rôle d'assistant directeur régional de la zone Asie Océanie et Afrique au siège de Nestlé en Suisse, soutenant tous les pays africains pendant quatre ans, avant de revenir au Moyen-Orient en tant que Business Executive Officer Confectionery. En 2013, il a été nommé Directeur général pour l'Arabie Saoudite, où sa passion pour les gens et son attitude entreprenante ont fourni à Nestlé Arabie Saoudite des opportunités d'accélérer son changement transformationnel pour devenir une organisation hautement performante. En 2016, Ejel a été nommé Chairman & CEO de la région Afrique australe où il a dirigé à bonnes fins la mission de développement des affaires. Il y a deux ans, il a été

nommé Chairman & CEO de la région Afrique Centrale et de l'Ouest, générant des résultats impressionnants dans un marché de 25 pays, très complexe et varié. Il a promu un ensemble de valeurs telles que l'esprit d'équipe, le renforcement des capacités et le développement des talents locaux au sein de l'organisation.

Ejel sait unir les gens derrière des objectifs communs. Il est un leader respectueux qui valorise les différences chez les individus et entre les cultures.

Ejel se décrit comme un méditerranéen dans l'âme qui tient à plusieurs pays par ses racines et détermine la double nationalité libanaise et française.

Titulaire d'une licence en Marketing de la «Lebanese American University», Ejel est âgé de 50 ans, marié et père de deux fils.

C.P

## Ensemencement des alevins de Gambusia dans la wilaya d'Illizi



Une opération d'ensemencement de plus de 2.500 alevins de l'espèce aquatique Gambusia a été menée jeudi au niveau des plans d'eau de l'oasis d'Adjahil, dans la wilaya déléguée de Djanet (Illizi), dans le cadre de la lutte préventive contre les maladies épidémiques, a-t-on appris jeudi des responsables de cette campagne. (Photo > D. R.)

## INFOS EXPRESS

### Don de BMA d'un groupe électrogène de secours Caterpillar à la polyclinique Oued-Djer



Dans le cadre de ses actions citoyennes, et d'un élan de solidarité suscité par la crise sanitaire exceptionnelle, BMA (Bergerat Monnoyeur Algérie-Spa) a fait don d'un groupe électrogène Caterpillar DE33E0 à la Polyclinique Oued-Djer qui dépend de la DSP de la wilaya de Blida. Une opération réalisée grâce à la concertation et en collaboration avec le wali de Blida, le ministère de l'Industrie, et le ministère de la Santé, en particulier la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Blida. Le groupe électrogène, livré dans un container équipé d'un réservoir et d'un inverseur automatique de courant en cas de coupure, fournira une énergie électrique de secours fiable à l'hôpital. BMA, a assuré l'installation ainsi que l'assistance et l'entretien régulier du groupe électrogène fourni. Cette opération reflète l'engagement de l'entreprise, présente depuis plus de 40 ans en Algérie, à intégrer des actions de responsabilité sociétale à ses activités, dans le but de répondre aux problématiques les plus urgentes pour le pays. BMA n'est pas uniquement le représentant du leader mondial Caterpillar en Algérie, mais elle est aussi un opérateur et un partenaire économique dans les domaines des équipements de travaux publics et mines, les sources d'énergie Fuel ou Gaz et les camions routiers.

Fort de son personnel qualifié et expérimenté et d'un réseau qui couvre le territoire national, BMA garantit une fiabilité et durabilité reconnue de ses produits. L'entreprise aspire par son succès et sa fidélité à servir ses partenaires et leur apporter un service après-vente sur l'ensemble du pays. C'est précisément cette qualité, la détermination d'élargir ses horizons et d'anticiper sur les innovations, qui permettent à BMA d'être leader sur ces métiers. Au fil des années, BMA a construit une histoire, un parcours où toutes les mutations reflètent aussi l'attachement aux valeurs et aux aspirations de l'entreprise vers l'excellence. BMA tient à remercier également ses partenaires qui ont contribué à réaliser le package et le transport du groupe électrogène : Eneria, Sometra, ERCM, ETEG et Media Conseil.

C.P

Répression marocaine

# L'ONU appelée à dépêcher des commissions pour visiter le territoire sahraoui occupé

**La militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haider, a appelé l'ONU à dépêcher en urgence des commissions au Sahara occidental pour s'enquérir de la situation des droits de l'Homme dans ce territoire sous occupation «brutale», où «toute personne revendiquant le respect de son droit à l'autodétermination» est vite ciblée par la répression marocaine.**

«J'appelle les Nations unies à protéger tous les Sahraouis, pas seulement les défenseurs des droits de l'Homme, et à dépêcher en urgence des commissions pour visiter ce territoire qui est resté à la merci d'une puissance occupante brutale et aussi exiger du Maroc la libération des prisonniers politiques sahraouis», a déclaré la militante sahraouie devant le Conseil des droits de l'homme de Genève, demandant à l'organisation d'assumer sa responsabilité quant à la décolonisation du Sahara occidental. Ayant déjà été victime de «disparition forcée, de torture, détention arbitraire», Aminatou Haider a affirmé qu'«elle fait toujours objet de harcèlement et de diffamation systématique à cause de ses activités pacifiques et sa coopération avec l'ONU», rappelant que cette réalité a été souligné dans le rapport du secrétaire général des droits de l'Homme. «Et mon cas n'est pas unique dans les territoires occupés à cause du manque de protection onusienne», a-t-elle noté. «Les défenseurs sahraouis, journalistes, et toute personne revendiquant le respect de ses droits légitimes



■ La militante sahraouie Aminatou Haider appelle, devant le Conseil des droits de l'Homme à Genève, à la libération des prisonniers politiques sahraouis. (Photo : D.R)

à la liberté à l'indépendance de son pays, sont victimes de la répression, la torture, l'emprisonnement, la disparition forcée, la privation de ses droits civils, économiques, politiques et culturels de la part des autorités de l'occupation», a-t-elle relevé, ajoutant que «le Maroc refuse de

nous traiter comme citoyens d'un pays occupé, selon la 4e convention de Genève». La «Ghandi» sahraouie, a indiqué en outre que «la puissance occupante tente par tous les moyens de nous imposer ses lois et politiques coloniales au vu et au su des Nations unies qui ne réagissent pas à

cette violation flagrante». La militante sahraouie a rappelé, par ailleurs, que la première mission du Conseil des droits de l'Homme au Sahara occidental avait conclu en 2006 que «toutes les violations sont liées au droits du peuple sahraoui à l'autodétermination». **R.I**

## Une campagne marocaine tendancieuse pour détourner l'attention sur les violations du cessez-le-feu

Les évènements survenus dans la zone tampon de Guerguerate au Sahara occidental occupé ont ressurgi sur fond de campagne médiatique tendancieuse fomentée par le Maroc pour détourner l'attention sur les violations de l'accord de cessez-le-feu, Rabat ayant refusé l'adhésion à la démarche de l'ONU qui a décidé de dépêcher une mission technique pour examiner cette affaire, tel que souligné dans le rapport du secrétaire général onusien en 2018. La zone de Guerguerate est située en dehors du «mur de défense» érigé par le Maroc entre les territoires qu'il occupe au Sahara occidental et ceux libérés par le Polisario et jouxtant les frontières mauritano-sahraouies, d'autant qu'elle revêt une importance stratégique et vitale pour l'économie marocaine, pour être le seul passage terrestre exploité actuellement par le Maroc. En raison de la pandémie de Covid-

19, le Maroc a dû fermer ses frontières aériennes et la navigation maritime a grandement baissé. Or, il focalise sur la brèche de Guerguerate pour poursuivre les opérations d'exportation vers l'Afrique en vue de financer son économie confrontée à une véritable crise à cause du recul considérable des revenus des exportations marocaines et l'effondrement de plusieurs secteurs de son économie tels que le tourisme et les transferts financiers de la communauté marocaine établie à l'étranger. A l'approche de chaque échéance onusienne devant examiner la question sahraouie au niveau de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, le Maroc répand des rumeurs et sème l'alarmisme sur la situation à Guerguerate, dans le but d'accuser le Front Polisario d'atteinte à la paix dans la région et de violation de l'accord de cessez-le-feu, ce dernier (Polisario)

a, par contre, répondu favorablement à la proposition onusienne pour l'envoi d'une mission d'experts pour examiner l'affaire de Guerguerate. Il est évident que l'alarmisme médiatique auquel s'adonnent les médias financés par le makhzen coïncide avec la 75ème session de l'Assemblée générale de l'ONU et la session du Conseil des droits de l'Homme, ce qui reflète la faiblesse et désarroi de la diplomatie marocaine, notamment après la déclaration de la Haute Commissaire onusienne aux droits de l'Homme, Chilienne Michelle qui a fait part de son souhait de débattre des normes d'envoi d'une mission technique au Sahara occidental pour s'enquérir de la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Le Front Polisario a mis à nu le plan marocain qui vise à se mettre dans la peau de la victime

dans cette affaire. Le ministère sahraoui de la Communication a accusé les autorités d'occupation marocaine de mener une campagne tendancieuse infondées contre le Front Polisario et les autorités de l'Etat sahraoui dans une tentative désespérée d'influer l'opinion publique internationale et locale en vue de maintenir son occupation illégale du Sahara occidental et poursuivre le pillage de ses richesses en empêchant son peuple d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Le ministère de la Communication sahraouie a également attiré l'attention de la communauté internationale et de l'ONU concernant la gravité de la stratégie d'escalade de l'Etat d'occupation marocain, exhortant l'ensemble des citoyens sahraouis à s'armer de vigilance et de prudence. **R.I**

# contribution

La réhabilitation de la Cour des comptes

## Une exigence de l'heure, afin de lutter contre la corruption et la mauvaise gestion



Professeur des universités, expert international, D' Abderrahmane Mebtoul

**I**l s'agira d'éviter la création de nombreuses institutions de contrôle qui se télescopent en fonction des rapports de force. Concernant les responsabilités, il y a lieu de tenir compte que l'Algérie est toujours en transition depuis des décennies, ni économie de marché, ni économie planifiée. C'est cette interminable transition qui explique les difficultés de régulation, posant d'ailleurs la problématique de la responsabilité du manager de l'entreprise publique en cas d'interférences ministérielles donc du politique où la loi sur l'autonomie des entreprises publiques n'a jamais été appliquée. Dans ce cas, la responsabilité n'est-elle pas collective et renvoie au blocage systémique, les managers prenant de moins en moins d'initiatives ? Mais je ne saurais trop insister que le contrôle efficace doit avant tout se fonder sur un Etat de Droit, avec l'implication des citoyens à travers la société civile, une véritable opposition sur le plan politique, une véritable indépendance de la justice, tout cela accompagné par une cohérence et visibilité dans la démarche de la politique socio-économique, un renouveau de la gouvernance afin de faciliter la symbiose Etat/citoyens. Car le véritable problème de l'Algérie face aux tensions financières et de tout développement de l'Algérie doit passer nécessairement par la moralisation de la gestion de la Cité, si l'on veut éviter notre marginalisation au sein du nouveau monde 2020/2030/2040 avec de graves turbulences géostratégiques. L'on ne doit pas se focaliser uniquement sur quelques cas qui gangrènent la société tant civile que militaire car reconnaissons-le, la majorité tant au niveau de l'ANP et des forces de sécurité et de la société civile vit de son travail, devant donc s'attaquer à l'essence de ce mal qui menace la sécurité nationale et non aux actions conjoncturelles. C'est que le manque de transparence des comptes ne date pas d'aujourd'hui mais depuis l'indépendance à ce jour, j'ai eu à le constater concrètement lors des audits que j'ai eu à diriger assisté de nombreux experts : sur Sonatrach entre 1974/1976 - le bilan de l'industriali-

**La Cour des comptes, comme dans les pays développés, doit éviter cette vision répressive mais être un garde-fou, une autorité morale par des contrôles réguliers et des propositions pour jouer son rôle de lutte contre la mauvaise gestion et la corruption qui touchent tant les entreprises que les services collectifs et administrations. L'on ne devra pas confondre corruption avec acte de gestion pour éviter de démobiliser les managers, où souvent faute d'une clarté dans les décisions, la responsabilité est collective.**

sation 1977/1978 - le premier audit pour le comité central du FLN sur le secteur privé entre 1979/1980, l'audit sur les surestaries et les surcoûts au niveau BTPH en relation avec le ministère de l'Intérieur, les 31 walis et le ministère de l'Habitat de l'époque 1982 réalisé au sein de la Cour des comptes, l'audit sur l'emploi et les salaires pour le compte de la présidence de la République (2008), l'audit assisté des cadres de Sonatrach, d'experts indépendants et du bureau d'études Ernest Young «Le prix des carburants dans un cadre concurrentiel» ministère Energie 8 volumes 780 pages - Alger 2008, l'Audit «Pétrole et gaz de schiste, opportunités et risques». Les équipes que j'ai eu à diriger ont formulé des propositions concrètes de sortie de crise dans l'audit «face aux mutations mondiales, les axes de la relance socio-économique de l'Algérie horizon 2020/2030 (premier ministre 2015).

Le fondement de tout processus de développement comme l'ont démontré tous les prix Nobel de sciences économiques repose sur des institutions crédibles et c'est une loi universelle. La dynamisation de cinq institutions, le Conseil national de l'énergie, la Cour des comptes, le Conseil économique et social, la bourse d'Alger et du Conseil de la concurrence, conditionne le développement de l'Algérie comme adaptation tant aux facteurs internes qu'au mouvement du nouveau monde.

En fait, leur dynamisation pour leur léthargie trouve son essence dans des enjeux importants de pouvoir concernant l'approfondissement ou pas des réformes structurelles tant dans le domaine politique, économique, culturel que social. Car, force est de reconnaître qu'en septembre 2020, Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach (plus de 98% directement et indirectement des recettes en devises) et que l'Algérie a une économie de nature publique avec une gestion administrée centralisée rendant urgent, avec l'implication de la société civile dans toute sa diversité, de grands pôles économiques régionaux comme je le préconise depuis 1980.

La confusion des rôles où l'activisme remplace une démarche maîtrisée traduit le manque de cohérence. Cela ne peut qu'avoir un impact négatif sur le développement du pays, être facteur de démobilisation au niveau interne et donner une image négative au niveau international. C'est que l'Algérie possède des institutions qu'il s'agit de dynamiser si l'on veut un Etat de droit, condition pour un développement durable et surtout être crédible tant au niveau national qu'international, notamment la nécessaire dynamisation de la cour des

comptes étant conscient qu'une réelle lutte contre la corruption implique un Etat de droit et la démocratisation de la société. L'ONG de lutte contre la corruption Transparency International (TI) a rendu public le 29 janvier 2019, son Indice de perception de la corruption dans le secteur public (IPC) pour l'année 2019, où l'Algérie connaît un niveau de corruption élevé de 2003 à 2019. Or, ce cancer social menace la sécurité nationale et par là contribue, en dehors du préjudice moral, au blocage de l'investissement utile. Car avec la corruption combinée à la détérioration du climat des affaires, selon la majorité des rapports internationaux, il est utopique de parler d'une véritable relance économique. L'on sait que les auteurs de l'IPC considèrent qu'une note inférieure à 3 signifie l'existence d'un «haut niveau de corruption élevé, et que des affaires saines à même d'induire un développement durable ne peuvent avoir lieu, cette corruption favorisant surtout les activités spéculatives. La sphère informelle produit des dysfonctionnements du système, ne pouvant pas la limiter par des décrets et lois mais par des mécanismes de régulation transparents, existant des alliances entre le pouvoir bureaucratique et cette sphère contrôlant plus de 40% de la masse monétaire en circulation, alliances qui favorisent cette corruption. Quel est le classement sur la corruption de l'Algérie de 2003 à 2019, selon Transparency International.

2003 : 2,6 sur 10 et 88e place sur 133 pays - 2004 : 2,7 sur 10 et 97e place sur 146 pays 2005 : 2,8 sur 10 et 97e place sur 159 pays - 2006 : 3,1 sur 10 et 84e place sur 163 pays 2007 : 3 sur 10 et la 99e place sur 179 pays - 2008 : 3,2 sur 10 et 92e place sur 180 pays 2009 : 2,8 sur 10 et 111e place sur 180 pays - 2010 : 2,9 sur 10 et 105e place sur 178 pays - 2011 : 2,9 sur 10 et 112e place 183 pays - 2012 : 3,4 sur 10 et 105e place sur 176 pays 2013 - 3,6 sur 10 et 105 rangs sur 107 pays - 2014 - note 3,6 et 100e sur 115 pays 2015 - note, 3,6 et 88e sur 168 pays - 2016 - note 3,4 et 108e sur 168 pays 2017 - note 3,3 et 112e place sur 168 pays - 2018 - note 3,5 et 105e place sur 168 pays 2019 - note 3,5 et 106e place sur 180 pays selon le rapport du 23 janvier 2020.

D'où l'importance de dynamiser la Cour des comptes qui est régie par l'ordonnance du 17 juillet 1995 complétée et modifiée par l'ordonnance 10-02 du 26 août 2010, consacré dans l'actuelle Constitution du 6 mars 2016 portant révision constitutionnelle et également dans le projet de révision de la Constitution dont le référendum est prévu le 1<sup>er</sup> no-

vembre 2020 ? Dans l'article 202 de l'actuelle constitution stipule «qu'il est institué un Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, autorité administrative indépendante, placée auprès du Président de la République et l'article 192 que «la Cour des comptes est indépendante. Elle est chargée du contrôle a posteriori des finances de l'Etat, des collectivités territoriales, des services publics, ainsi que des capitaux marchands de l'Etat, contribue au développement de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des finances publiques et établit un rapport annuel qu'elle adresse au Président de la République, au président du Conseil de la Nation, au président de l'Assemblée populaire nationale et au Premier ministre qui doit être rendu public.

La loi détermine les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des comptes et la sanction de ses investigations, ainsi que ses relations avec les autres structures de l'Etat chargées du contrôle et de l'inspection. Institution supérieure du contrôle a posteriori des finances de l'Etat (article 2), institution à compétence administrative et juridictionnelle (article 3 la Cour des comptes assiste le gouvernement et les deux Chambres législatives (APN-Sénat) dans l'exécution des Lois de finances, pouvant être saisie par le Président de la République, le chef du gouvernement (actuellement le Premier ministre) ou tout président de groupe parlementaire pour étudier des dossiers d'importance nationale.

Dans tous les pays du monde où existe un Etat de droit, la Cour des comptes est une institution hautement stratégique, or en Algérie où en est sa crédibilité ?

Le Président actuel de cette institution étant en fonction depuis 1995, soit plus de 25 ans, une annale dans l'histoire et ne porte-t-il pas une part de responsabilité pour son silence ? Sa composante est faible ne pouvant pas contrôler les innombrables entités (administration et entreprises publiques), alors qu'uniquement le contrôle de Sonatrach nécessiterait 200 magistrats financiers.

Ayant eu l'occasion de visiter ces structures au niveau international et de diriger en Algérie par le passé (pendant la présidence du feu docteur Amir ex-secrétaire général de la présidence de la République), trois importants audits sur l'efficacité des programmes de construction de logements et d'infrastructures de l'époque, sur les surestaries au niveau des ports et les programmes de développement des wilayas, en relation avec les ministères de l'Intérieur et celui de l'Habitat assisté de tous les walis de l'époque, je ne saurais donc trop insister sur son importance en évitant que la Cour des comptes ne soit pas instrumentalisée à des fins politiques.

(A suivre)  
A. M.

Présentation du Samsung Galaxy S20 FE

## Le nouveau smartphone qui consolide les fonctionnalités préférées des fans



« **N**ous parlons constamment à nos fans et prenons leurs commentaires, et nous avons entendu ce qu'ils aimaient le plus à propos de notre série Galaxy S20, quelles fonctionnalités ils utilisaient le plus souvent et ce qu'ils voudraient voir dans un nouveau smartphone », a déclaré le Dr TM Roh, Président et chef de la division Mobile Communications chez Samsung Electronics. « Le Galaxy S20 FE est une extension de la famille Galaxy S20, conçue pour apporter une innovation significative à encore plus de gens et leur donner une chance de faire les choses qu'ils aiment avec le meilleur de Galaxy. »

### Exprimez votre meilleur côté personnel

De nos jours, prendre des photos ou des vidéos et les partager est le meilleur moyen de s'exprimer. C'est pourquoi le Galaxy S20 FE est doté d'une caméra selfie innovante de 32 Mpx de qualité professionnelle et d'une caméra de qualité professionnelle qui vous permettent de capturer instantanément une image digne de ce nom. Avec les grands capteurs d'image du Galaxy S20 FE, y compris la technologie de traitement multi-images, vous pouvez prendre des photos plus riches et plus vibrantes – même dans des conditions de faible éclairage – afin que vous puissiez simplement prendre des photos et partir. De plus, le traitement multi-images en mode nuit avec l'intégration de l'IA détecte et supprime le flou de mouvement pendant que vous filmez, afin que vous puissiez vous concentrer sur le temps de votre vie et profiter de l'instant. Et même si vous n'êtes pas toujours proche de l'action, le puissant Space zoom30X du Galaxy S20 FE vous permet de vous rapprocher pour capturer la superbe

**Samsung Electronics Co., Ltd. vient de dévoiler le Galaxy S20 Fan Edition (FE), le dernier membre de la famille Galaxy S20, un smartphone haut de gamme conçu sur la base des attentes des Fan Galaxy. «Le Covid-19 a perturbé le monde et a mis la technologie, plus que jamais, au centre de nos vies, c'est pourquoi nous avons créé le Galaxy S20 FE pour offrir des expériences encore plus touchantes.» Samsung a pris certaines fonctionnalités de la série Galaxy S20, telles que l'écran à défilement Super Smooth, un appareil photo alimenté par l'Intelligence Artificielle, un chipset avancé, une connectivité hyper-rapide, une batterie qui dure toute la journée, un stockage extensible, avec un design premium simplifié, afin de créer le tout nouveau Galaxy S20 FE.**

photo. L'édition et le partage de photos et de vidéos sont importants pour les fans, c'est pourquoi le Galaxy S20 FE facilite la création et la conservation de superbes photos et vidéos en temps réel comme un pro. Pour refléter votre style personnel, le Galaxy S20 FE est disponible dans une sélection de Cinq couleurs vives pour convenir à chaque attitude, look et personnalité avec des éléments de design emblématiques tirés de la famille Galaxy S20 ergonomique, élégante et fine. Les couleurs incluent Cloud red, Cloud lavender, Cloud mint, Cloud navy et Cloud white. Il présente également un effet de brume texturée de qualité supérieure qui minimise l'apparition des empreintes digitales et des taches.

### Faites ce que vous aimez

Les smartphones sont une partie cruciale de la vie des gens et ils s'attendent à une expérience mobile exceptionnelle, allant de la

conception à la performance, c'est pourquoi Samsung a équipé le Galaxy S20 FE d'un processeur avancé ultra-rapide pour permettre l'expérience la plus transparente et ininterrompue possible. Le Galaxy S20 FE est l'appareil idéal pour filmer, faire défiler ou regarder des vidéos, grâce à son écran Infinity-O Super AMOLED de 6,5 pouces avec un taux de rafraîchissement Super Smooth de 120 Hz. Avec la connectivité 5G et l'accès au Xbox Game Pass Ultimate [7], vous pouvez profiter d'une expérience de jeu mobile avancée. Le Galaxy S20 FE se connecte instantanément à l'écosystème de produits Galaxy, tels que les Galaxy Buds Live et Galaxy Fit2.

### Tout ce que vous voulez, sans souci

Samsung a équipé le Galaxy S20 FE d'une batterie de 4500 mAh capable de durer toute la journée. Le Galaxy S20 FE est doté également de puissantes performances AP et de charge ultra-rapide, afin que vous puissiez continuer à faire ce que vous aimez, sans vous

soucier de la durée de vie de la batterie. Et comme la vie peut être imprévisible, le Galaxy S20 FE est résistant à l'eau et à la poussière et est soutenu par une classification internationale standard IP68. Mieux encore, en cas d'accident, vous pouvez être tranquille en sachant que Samsung Care + vous protège, que vous ayez un écran fissuré, que vous subissiez des dégâts d'eau ou qu'une batterie ait besoin d'être remplacée. La technologie évolue constamment, de sorte que les utilisateurs de Galaxy bénéficient également de trois générations de mises à niveau du système d'exploitation Android pour maintenir leur Galaxy S20 FE à jour avec la dernière protection de sécurité et les nouvelles fonctionnalités intéressantes que Samsung a à offrir.

### Disponibilité

À partir du 2 octobre 2020, le Galaxy S20 FE sera largement disponible sur Samsung.com, les opérateurs et les détaillants en ligne. Les précommandes pour les Galaxy S20 FE 5G et S20 FE commencent sur Samsung.com le 23 septembre 2020.

### Samsung Care+

Découvrez une tranquillité d'esprit totale et tirez le meilleur parti du nouveau Galaxy S20 FE avec Samsung Care+. Profitez d'une session de configuration personnelle avec un Samsung Care+ Pro, d'une assistance dédiée 24/7 par téléphone ou par Chat, d'une réparation d'écran à prix réduit, d'une garantie prolongée [11] et d'une couverture en cas de dommages accidentels. Ajoutez Samsung Care+ lors du paiement sur Samsung.com.



## Mots fléchés

Noua Coupais court		Viande hachée Franchis le seuil		Elle endort son monde Nacrées		Sein familial		Revenus arri- vant à dates fixes
						Terminaison de verbe Bougies d'église		
Bien séeante Composition musicale								
Convient	Passent au tamis Il ventile la galerie							
		Crier tel un cerf Tel un droit ou un code					Carte pour enfant sage	
Arme blanche Un long temps				Es couché Homme d'An- kara				
			Virage en pente neigeuse Avant l'euro					Il peut mon- ter avec la colère
Baudet Irriter				Râpât				
						C'est chinois comme jeu		
Désigné par les urnes				Ville du Cal- vados				

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

### HORIZONTALEMENT

I. Qui exagère ses attitudes. II. La table des matières. III. Tissu monochrome. Une déesse égyptienne. IV. Mesure standard. Saint raccourci. V. Court aller-retour. Râpât. VI. Trahit la vérité. Il est réputé solide. VII. Allez, dehors ! VIII. Douces et brillantes. IX. Epluche une pomme. Règle en forme d'équerre. X. Préfixe qui double. Autorisé par la loi. XI. Hidalgo à Paris. Entre l'est et le nord. XII. Mot de doute. Portions de terrain.

### VERTICALEMENT

1. Raz-de-marée nippons. Expression d'indifférence. 2. Traite avec respect. Dit oui avec sa tête. 3. Un roi du pétrole. Disparu en mer. Qui a ôté tous ses effets. 4. C'est jusqu'à midi. Assurance complémentaire. 5. Housses d'oreillers. Transpiration abondante. 6. Bon morceau de veau. Ils peuvent être martiaux. On l'enseigne à l'école. 7. Petit noble. Vivant, existant. 8. Du poids emporté en ballon. Finement travaillés.

## Mot mystère

- |             |           |          |
|-------------|-----------|----------|
| ANGELOT     | FILLETTE  | PAILLON  |
| API         | FIOLE     | PESETTE  |
| ARTERIOLE   | GONE      | PIECETTE |
| BALAYETTE   | GRAIN     | PLUMULE  |
| BANNETTE    | HALIPLE   | PONETTE  |
| BOULETTE    | HOULETTE  | RATON    |
| BRIN        | ILOT      | STIPULE  |
| CANETON     | INFIME    | TALITRE  |
| COCHET      | JAVELLE   | TARTANE  |
| COFFRET     | LAPEREAU  | TITI     |
| DINETTE     | LEVRAUT   | ULM      |
| ECOLIER     | LIONCEAU  |          |
| EDICULE     | LOUPIOT   |          |
| ELEPHANTEAU | LUGE      |          |
| ENFANT      | LUTIN     |          |
| EPINETTE    | NEGRILLON |          |
| EPINGLE     | OCULUS    |          |
| EPINOCHE    | ODELETTE  |          |
| EXIGUE      | OISELET   |          |

E	L	P	I	L	A	H	V	I	E	L	U	C	I	D	E
T	L	E	L	U	M	U	L	P	U	N	O	T	A	R	L
T	E	O	N	O	L	L	I	A	P	F	D	F	T	P	E
E	U	G	I	X	E	N	E	E	F	R	E	I	M	I	P
L	S	E	L	R	E	R	M	R	E	I	L	O	C	E	H
U	U	T	O	T	E	I	E	E	T	A	E	L	S	C	A
O	L	T	T	P	F	T	P	N	T	I	T	E	A	E	N
B	U	E	A	N	N	I	R	B	I	T	T	N	N	T	T
A	C	L	I	O	N	C	E	A	U	T	E	I	G	T	E
N	O	U	M	O	I	S	E	L	E	T	U	L	E	E	A
N	C	O	C	E	T	T	E	N	O	P	E	L	L	N	U
E	H	H	N	I	A	R	G	N	O	V	I	I	O	I	S
T	E	S	P	N	O	L	L	I	R	G	E	N	T	D	F
T	T	U	E	T	T	E	Y	A	L	A	B	E	G	U	L
E	L	L	E	V	A	J	U	T	O	I	P	U	O	L	E
E	N	F	A	N	T	T	A	R	T	A	N	E	A	U	E

## Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Nous plaisons plus souvent dans le commerce de la vie par nos défauts que par nos .....

Est-ce le mot :

A : Besoins ? B : Qualités ? C : Défauts ?

(Proverbe La Rochefoucauld)

## Solutions du numéro 527

### Mots fléchés

#### Horizontalement :

B - M - B - P - JE - EPICEA - CANADAIR - GARDIENNE - NOIE - CET - SEMA - PA - E - ANGINES - SETTER - M - LE - LAPIN - AU - PETALE - ETC - ERES.

#### Verticalement :

J - G - S - S - A - BECANE - ELUE - AROMATE - T - MENDIANT - PC - PAIE - GELE - BIDE - PIRATE - CANCAN - PAR - PEINE - EMILE - ARETES - NES.

### Mots croisés

#### Horizontalement :

BINAIRES - INOCCUPE - ST - CADOR - ARBORE - I - ILLE - CE - AGEE - COU - LU - EPOUX - BEC - ANE - A - ACRETE - TOPAI - TU - RU - LESER - ERES - OSE.

#### Verticalement :

BISA - ALBATRE - INTRIQUE - OUR - NO - BLE - CAP - E - ACCOLEE - CALS - ICARE - PARIE - RUDE - CONE - SO - EPO - COUETTES - SERIEUX - EURE.

### Le mot manquant

«La première clé de la grandeur est d'être en réalité ce que nous semblons être.»

(Proverbe Socrate)

### Mot mystère

POSTULAT

## Programme

<p><b>TF1</b></p> <p>11.00 Les feux de l'amour 12.00 Journal 12.30 Reportages 13.25 Reportages faits divers 15.05 Vacances des familles nombreuses 16.50 Les docs du week-end 18.10 Nos chers voisins 17.50 50mn Inside 20.00 Journal 21.00 Météo 21.05 The voice kids 23.30 Que sont-ils devenus ?</p>	<p><b>france 2</b></p> <p>10.10 Tout le monde veut prendre sa place 12.00 Le journal 13.30 Tout compte fait 13.50 Un mariage plus que parfait 14.00 La boutiques des secrets 16.30 La robe de ma vie 17.40 N'oubliez pas les paroles 18.45 Le journal 20.00 Fort Boyard 20.55 Vestiaires 21.05 Spectaculaire</p>	<p><b>M6</b></p> <p>09.10 Météo 10.10 Norbert, commis d'office 12.00 Cauchemar en cuisine 13.30 Cauchemar en cuisine 13.50 E=M6 spécial santé 14.55 Chasseurs d'appart' 16.35 E=M6 spécial santé 17.40 French in the City 18.45 Le journal 20.25 Scènes de ménages 21.05 C'est quoi cette famille ? 23.00 The Rookie 01.10 The Rookie</p>	<p><b>france 3</b></p> <p>06.00 EuroNews 06.30 Boule et Bill 06.42 Ludo 07.09 Titeuf 07.40 Anatole Latuile 07.47 Les lapins crétiens : invasion 08.06 Raiponce : la série 08.20 Sept nains et moi 09.40 Les nouveaux nomades 11.20 Les grands du rire 11.25 Les carnets de Julie 11.55 Journal 12.20 Météo</p>	<p>12.25 Un livre toujours 13.55 Les grands du rire 14.15 Les carnets de Julie 15.15 Les carnets de Julie avec Thierry Marx 16.15 Trouvez l'intrus 17.10 Questions pour un champion 20.55 Météo 21.00 L'héritage 22.35 Une mère sous influence</p>	<p><b>CHRONIK</b> par Herbé</p> <p><b>VENGEANCE</b></p> <p>Parce que sa sœur a disparu sans laisser de traces à Los Angeles, Jacob King débarque de Cape Town dans la cité des anges pour la retrouver. Il ne lui faut guère de temps pour découvrir qu'elle est morte, assassinée et oubliée, comme tant d'autres avant elle. Jacob décide alors de retrouver la trace de ses assassins et de se venger... Avec une telle histoire, «Message from the King» s'affiche donc clairement comme un film de genre violent lorgnant du côté des années 1970, du «Get Carter» de Mike Hodges, des Dirty Harry et du «Hardcore» de Paul Schrader. Du cinéma de genre comme on les aime avec une petite singularité en plus : il est réalisé par Fabrice Du Welz, le cinéaste belge. Ici, le réalisateur débarque sur le projet sans être à l'origine du scénario mais s'en empare avec un amour du genre qui ne s'est jamais démenti. «Message from the King» n'échappe donc pas aux règles d'un revenge movie : ambiance glauque, violence sèche et désespoir latent sont au rendez-vous sous le soleil d'un Los Angeles, rendant l'atmosphère du film bien particulière. Car au-delà de la violence graphique, c'est une violence plus sourde qui parcourt le film. La violence d'une ville cosmopolite qui s'en prend aux plus faibles pour les broyer, les laissant mariner dans des motels miteux ou sur le plateau glacial d'une morgue. Le Los Angeles de «Message from the King» est une ville où il faut se méfier de tout le monde. Dans sa quête de vengeance, Jacob aura tout de même le temps de se lier avec Kelly, une mère célibataire venue du Nouveau-Mexique, à la merci de cette ville cruelle. Âpre et violent, le film bénéficie du regard inédit de Du Welz sur la ville de Los Angeles. Si «scénaristiquement», il reste classique dans son registre sans en bouleverser les codes, il n'en demeure pas moins un exercice de style viscéral et passionnant, écrivain idéal pour que Chadwick Boseman puisse démontrer toute l'étendue de son talent dans un rôle sombre et torturé, entouré par de sacrés seconds rôles. «Message from the King», implacable jusque dans son dénouement, est donc une jolie réussite de la part d'un cinéaste amoureux du genre, décidé à secouer son public quoiqu'il arrive...</p>
<p><b>TV5MONDE</b></p> <p>18.05 Matière grise 19.42 Tout le monde veut prendre sa place 20.00 Acoustic 20.30 Journal 21.00 Stupéfiant ! 23.08 Odysseus</p>	<p><b>W9</b></p> <p>13.10 Rosa 14.55 Rosa : wedding planneuse 16.30 Rosa : wedding planneuse 18.05 La petite histoire de France 20.00 Les 30 ans du Top 50 21.40 Les 30 ans du Top 50</p>	<p><b>CANAL+</b></p> <p>09.50 Babylon Berlin 10.00 Babylon Berlin 10.35 Babylon Berlin 12.45 Le cercle 13.45 Top 14 16.00 Ligue 1 Conforama 17.50 Canal Sports Club 19.00 Sport Reporter 20.05 D'après une histoire vraie 21.40 Message from the King</p>	<p><b>cine PREMIER</b></p> <p>18.00 Apollo 13 20.14 Par ici les sorties 20.30 En coulisses Ciné+ 20.35 Hollywood Live 20.50 The Ghost Writer 22.55 Une prière avant l'aube</p>	<p><b>TMC</b></p> <p>11.00 Nos chers voisins 12.05 Hercule Poirot 14.05 Hercule Poirot 15.55 Hercule Poirot 17.00 Nos chers voisins 21.05 Columbo 22.25 90' Enquêtes</p>	
<p><b>Direct 8</b></p> <p>10.00 Direct Auto Express 11.00 Direct Auto Express 12.35 Quand ma vie bascule 14.20 Double visage 15.55 Meurtre à l'esprit 17.50 Salut les Terriens ! 20.00 Ahmed Sylla avec un grand A 21.45 Ahmed Sylla : la force comique</p>	<p><b>4</b></p> <p>11.50 Zouzous 14.45 Une saison au zoo 15.55 Zip Zip 17.40 Minikeums 18.40 Minikeums 20.15 JO Club 21.05 Les enfants de la télé 22.35 Deux olympiques 2018</p>	<p><b>cine FRISSE</b></p> <p>18.10 Le convoyeur 19.41 Les petites mains 19.57 Sur la route des Drive In 20.50 Blindés 20.50 Hannibal Lecter 22.47 Hannibal</p>	<p><b>france 5</b></p> <p>12.25 Vues d'en haut 14.00 L'aube des civilisations 14.55 Mexique sauvage 15.50 Les routes de l'impos-</p> <p><b>arte</b></p> <p>18.45 Arte journal 19.05 sous les pavés de... 20.05 28 minutes samedi 20.50 Héliopolis, la cité solaire des pharaons</p>	<p><b>EUROSPORT</b></p> <p>10.30 Thiem's 7 2020 13.30 Thiem's 7 2020 15.30 Aurillac / Bayonne 16.45 Agen / Montauban 17.55 Haugesund - Molde 20.00 Jeux olympiques : Home of the Olympics 20.30 Rosenborg - Strømsgodset</p>	

## Sélection



**Ciné Premier - 22.55**  
**Une prière avant l'aube**  
Thriller de Jean-Stéphane Sauvaire

→ Billy Moore est un boxeur anglais expatrié en Thaïlande. Rapidement, il tombe dans la spirale de la drogue. Arrêté pour possession de stupéfiants, il est enfermé dans l'une des prisons les plus horribles de Thaïlande, Klong Prem. Pour survivre, il doit se plier aux règles des lieux.

**Ciné Premier - 20.50**  
**The Ghost Writer**  
Thriller de Roman Polanski

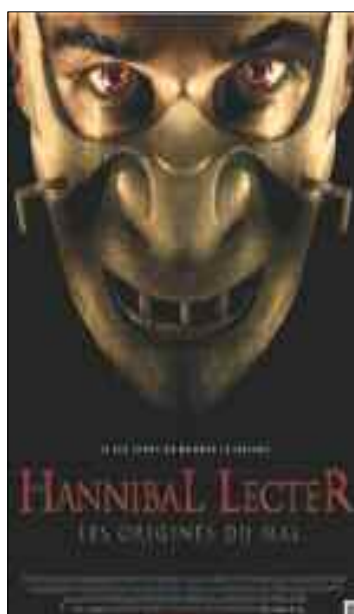
→ Embauché pour rédiger les mémoires d'un ancien Premier ministre britannique controversé, un prête-plume tente de percer les mystères entourant son employeur.



**Ciné Frisson - 20.50**  
**Hannibal Lecter**

Film de Peter Webber

→ Que n'a pas digéré Hannibal Lecter, enfant, pour devenir le tueur en série que l'on sait ? De sa Lituanie natale où tout a basculé en 1944 aux États-Unis, en passant par la France, itinéraire et premières expériences du plus célèbre psychopathe cannibale.



Malika Bendouda en visite d'inspection à Tamanrasset

## IMPLIQUER LA POPULATION DANS LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a mis l'accent, jeudi dans la wilaya de Tamanrasset, sur l'implication de la population locale dans la préservation du patrimoine culturel. «Il appartient d'impliquer la population locale dans les actions de valorisation et de préservation du patrimoine culturel notamment dans les régions endavées», a affirmé la ministre, lors de l'inspection du poste d'observation au village de Taguemart (30 km Nord de Tamanrasset). M<sup>me</sup> Bendouda a souligné également l'intérêt à associer les micro-entreprises dans cette démarche, à travers des mécanismes leur permettant de contribuer à la valorisation du patrimoine culturel et, de là, renforcer l'attractivité touristique de ces régions. Les efforts s'orientent vers l'élaboration d'un nouveau programme d'exploitation du patrimoine culturel afin de lustrer son image et lui conférer la place qui lui sied, a-t-elle ajouté. La distribution de têtes de camélinés et de machines de couture à la femme dans les régions endavées, s'inscrit justement dans l'optique de concrétisation des efforts visant son épanouissement économique, et une contribution à l'implication de la population locale au projet de préservation de la biodiversité. La ministre de la Culture et des Arts a procédé, en outre, à la remise d'un lot de livres à deux écoles primaires du village de Taguemart où elle a aussi visité une station de gravures rupestres et écouté un exposé sur les suggestions concernant l'étude d'aménagement de ce site archéologique. Au village de Tarhanent, elle a inspecté le projet de réalisation d'un poste d'observation de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar, avant de présider une cérémonie de remise de livres à une école primaire ainsi que de têtes de camélinés à la population locale. Le palais de Tin-Hinan dans la commune d'Abalessa a été l'autre monument visité par M<sup>me</sup> Bendouda qui a souligné sa grande importance historique, avant d'annoncer une action visant sa valorisation. Au terme de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya de Tamanrasset, la ministre de la Culture et des Arts s'est rendue dans la région d'Ilimène (70 km Nord de Tamanrasset) où elle a visité la mosquée antique et le lieu de la bataille d'Ilimène (1916). M<sup>me</sup> Bendouda a saisi l'opportunité pour souligner la richesse du patrimoine culturel et civilisationnel que renferme la région, sur laquelle s'articuleront les actions futures de promotion du tourisme culturel.

R. C.

## Le vieillissement au XXI<sup>e</sup> siècle

# Symbole de la sagesse populaire ou naufrage

**Tout le monde doit y passer, en vertu de la loi de l'évolution selon laquelle, chacun se développe, après la naissance et atteint son épanouissement à l'âge adulte avant de sombrer dans le vieillissement.**

Nous avons interrogé dans la rue un croulant qui nous dit avoir consacré ses années de jeunesse au métier de receveur d'autobus en milieu rural. «Je n'en ai que de beaux souvenirs, sauf celui d'un homme qui m'avait dit, et ses paroles sonnent encore à mes oreilles tant sa voix fut retentissante : «Tu deviendras vieux toi aussi» parce que je m'étais adressé à un vieillard traînant le pas en se dirigeant vers l'autocar, en des termes assez durs : «Dépêche-toi, vieux. Jusqu'à aujourd'hui, je n'ai pas cessé de mesurer la gravité de mes propos.». Et que de proverbes sont consacrés à cet âge difficile pour une catégorie, mais vécu avec philosophie par d'autres.

Certains regrettent de n'avoir pas su tirer un plus grand profit de leurs plus belles années pour avoir exercé des métiers difficiles qui ne leur ont laissé aucun instant de bonheur. Aujourd'hui, ils regrettent de n'avoir pas été à l'école, ou d'avoir fait les voyous pendant les années de jeunesse, ou de n'avoir pas écouté les aînés. Ah ! Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait. On vit bien sa vieillesse lorsqu'on a le sentiment d'avoir accompli ses devoirs ou qu'on a eu une vie bien remplie. On est alors heureux de faire un bilan positif et on en est fier.

### Ce qu'apporte la vieillesse

Tout dépend du contexte populaire ou socioculturel. Dans la tradition, le vieillard est le patriarche qui veille aux règles de conduite, à la sauvegarde du patrimoine culturel et moral ainsi qu'aux valeurs qui



ont fait jadis la force des sociétés conservatrices. Mais, évitons toute méprise, car tous les vieux n'ont pas été des tyrans. Beaucoup, avec l'expérience de la vie et la sagesse qui en est l'heureuse conséquence, sont devenus de vraies bibliothèques, des conseillers infatigables que l'on vient consulter dès qu'on se trouve devant des alternatives difficiles. Que de joie on éprouve en leur compagnie ! Et quelle chance on a de les côtoyer au quotidien ! Tous les vieux qui ont amassé la sagesse populaire, ou qui ont fait l'effort de mémoriser tout ce qu'ils ont entendu de bon, depuis leur jeunesse, sont respectables. Porteurs de toutes les qualités humaines ; respect, esprit d'analyse objective, compréhension, connaissances dans des domaines importants, on leur doit toute notre reconnaissance. Au Japon, toutes les écoles, particulièrement les écoles maternelles, sont construites à côté des maisons de vieillards, pour permettre la transmission des valeurs ancestrales des vieux aux généra-

tions montante. «Lorsqu'un vieux meurt, c'est une bibliothèque qui brûle», dit un proverbe africain. Toute l'Afrique profonde reste marquée par la culture des griots, ces vieux qui, après avoir acquis, au fil du temps, toute la culture populaire, deviennent des sages qu'on vénère.

### A quel âge devient-on vieux ?

Cela dépend du milieu, de l'état d'esprit de chacun. Pour Aristote, c'est 35 ans pour le corps et 49 ans pour l'esprit. Nos aînés ont dit qu'on cesse d'être jeune adulte à partir du moment où on cesse de rire pour des bagatelles. Certains pensent que le vrai vieux est celui qui arrête de travailler, car le travail c'est la santé et c'est la liberté. «Si j'arrête de travailler, j'amorcerais une pente dangereuse de perte de mémoire et de déséquilibre physique», dit un vieux qui continuait d'écrire malgré son âge avancé. Mais, l'expérience nous a appris qu'un vieux est toujours quelqu'un qui nous dépasse de

quelque dix ans. Pour un homme de 70 ans, un vieux est celui qui a 80 ans. «On a l'impression d'avoir de l'âge», dit un vieux de 92 ans. On n'a pas le sentiment d'être vieux lorsqu'on a la santé et les moyens de vivre. Que c'est dur d'être vieux et pauvre ! Des écrivains nous les ont bien dépeints en train de se débattre dans les pires difficultés. Le père d'Amar Oukaci dans la Terre et le Sang en est un exemple typique. Il a travaillé comme un nègre et au soir de sa vie, il a été abandonné par son fils unique, au point de se sentir obligé de vendre toutes ses propriétés pour acheter de quoi survivre avec sa vieille. Laissons à Tchekhov le soin de conclure : «Nous travaillons pour les autres jusqu'à notre vieillesse et quand notre heure viendra, nous mourrons sans murmure et nous dirons dans, l'autre monde que nous avons souffert, que nous avons pleuré, que nous avons vécu de longues années d'amertume et Dieu aura pitié de nous...».

Abd Boumediene

## Selon l'historienne Raphaëlle Branche

# La question mémorielle connaît «une évolution»

La question mémorielle entre l'Algérie et la France connaît «une évolution» du côté de la présidence française, a affirmé l'historienne française, Raphaëlle Branche, reconnaissant, toutefois, que cette évolution n'est «pas forcément linéaire», du fait des pratiques des administrations des archives qui sont en contradiction avec la parole présidentielle. «Sur la question mémorielle de l'Algérie, il me semble qu'il n'y a pas beaucoup d'ambiguïtés. Je note une évolution de la présidence, même si elle n'est pas forcément linéaire. Le président n'est pas tout et la question des archives classifiées secret défense le montre. Celle-ci n'est pas liée à Emmanuel Macron, mais à des administrations qui ont, de fait, des pratiques en contradiction avec la parole présidentielle», a-t-elle expliqué dans un entretien accordé au magazine français d'actualité, *Le Point*. Selon Raphaëlle Branche, «cela ne concerne pas que l'Algérie, mais un pan plus large de la France contemporaine dont l'écriture de l'histoire est compromise dès lors que l'accès à des archives librement communicables est entravé. «Il demeure donc une tension au cœur même de l'Etat qui concerne, plus largement, l'ac-

cès des citoyens aux archives de cette période récente, et notamment de la guerre d'Algérie», a-t-elle ajouté. Cette historienne et professeure à l'université de Paris-Nanterre a estimé, dans ce contexte, qu'«Emmanuel Macron a donné plusieurs preuves de son engagement autour des questions du rapport de la société française à son engagement colonial». Qualifiant le texte rendu public en septembre 2018 à l'occasion de sa visite à Josette Audin d'«extrêmement important», elle a regretté qu'«il manque toutefois dans ce texte toute référence au colonial». Evoquant son nouvel ouvrage «Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?», dans lequel elle a choisi d'aborder la guerre d'Algérie du point de vue des appelés et de leur cercle familial, Raphaëlle Branche a affirmé que ces derniers sont «les témoins de ce que la France n'était pas ce qu'elle disait être, de ce qu'elle n'a pas réussi à faire : développer l'Algérie et développer entre ces deux peuples des liens d'égalité et de respect. Ils sont témoins d'un échec». Dans cet ouvrage où elle reconstitue l'envers de la guerre d'Algérie à travers les journaux intimes, les lettres, les carnets de notes et les témoignages des appelés d'Algé-

rie, l'historienne souligne le sentiment de honte qu'éprouvaient certains soldats français vis-à-vis des exactions commises par leurs pairs. «Cela se décèle dans leurs journaux intimes. Cette honte se complexifie aussi dans le rapport à la famille, car ils ne voulaient pas que leur image soit atteinte. Je cite les carnets de notes d'un militant communiste qui explique comment il peine à convaincre ses camarades de respecter l'humanité des prisonniers. Il en souffre terriblement, en tant que militant mais aussi en tant qu'humaniste», a-t-elle affirmé. La participation des appelés à la guerre d'Algérie a permis, selon cette historienne, à ces derniers de «découvrir le colonialisme alors qu'on leur avait dit qu'ils étaient là pour défendre la civilisation française». «Ils découvraient en face d'eux des gens qui luttaient pour leur indépendance avec un discours articulé et non pas des sauvages simplement avides de sang», a-t-elle ajouté, soutenant que «ces conscrits ne découvrent pas que la guerre en Algérie. Ils y découvrent un autre pays, un autre peuple et la réalité de la colonisation».

R. C.

# vie pratique

## santé



### Voici comment soigner vos chevilles et pieds enflés naturellement

Les œdèmes, ou gonflement des pieds et des chevilles, sont un phénomène désagréable dont souffre un nombre élevé de personnes. Favorisés par différents facteurs, ils apparaissent généralement suite à une accumulation anormale de liquide sous la peau. Pour vous aider à y remédier, voici 3 remèdes naturels efficaces à adopter dès aujourd'hui.

#### Quelles sont les causes des œdèmes ?

Il existe plusieurs facteurs pouvant favoriser l'apparition d'un œdème, dont voici les principaux : La rétention d'eau : favorisée par une consommation importante de sel, et la baisse du niveau d'albumine dans le sang.

Certaines maladies telles que l'insuffisance cardiaque, la cirrhose du foie, et le syndrome néphrotique,

#### La grossesse

Des troubles du système cardiovasculaires : dysfonctionnement cardiaque, phlébite, varices, etc.

Bien qu'il puisse toucher n'importe quelle partie du corps, l'œdème se manifeste le plus souvent au niveau des pieds, des chevilles, des jambes, des bras et des mains. Pour vous aider à vous en débarrasser de manière naturelle, voici 3 remèdes efficaces qui soulageront certainement vos pieds et chevilles enflés.

Un bain de pieds à la menthe

#### Ingrédients :

- 1/2 tasse de feuilles de menthe
- 4 tasses d'eau

#### Instructions :

Dans une casserole, versez l'eau et ajoutez les feuilles de menthe, puis portez à ébullition et laissez mijoter pendant 10 minutes. Ensuite, retirez du feu et laissez refroidir pendant 10 autres minutes. Une fois ce temps écoulé, versez l'infusion de menthe dans une bassine et trempez-y les pieds pendant 30 minutes.

Les propriétés stimulantes et tonifiantes de la menthe vont aider à activer la circulation sanguine et à réduire les œdèmes, et son action antiseptique permettra d'assainir les pieds.

#### Un bain de pieds à l'eau tonique

Dans une bassine, versez de l'eau tonique à température ambiante, et trempez-y les pieds pendant 30 minutes. Pour plus d'efficacité, vous pouvez utiliser de l'eau tonique froide. La quinine et les bulles qu'elle contient aident à lutter contre l'inflammation et à réduire l'œdème, tout en procurant une sensation de soulagement et de bien-être.

#### Bain de pieds à l'eau salée

Connu pour son efficacité contre les muscles tendus, le sel d'Epsom est également très recommandé pour se débarrasser des œdèmes. Sa forte teneur en sulfate de magnésium active la circulation sanguine et aide à l'évacuation des liquides accumulés dans les tissus.

Pour profiter de ses vertus, remplissez une bassine d'une quantité d'eau chaude suffisante pour couvrir vos chevilles, puis ajoutez-y une demi-tasse de sel d'Epsom, et trempez-y les pieds pendant 10 à 20 minutes. Répétez ce bain de pieds, 2 à 3 fois par semaine, en fonction de la gravité de votre état.

## Météo



**Samedi 3 octobre**  
28° C

→ **Dans la journée :**  
Partiellement nuageux  
max 28°C ressentie 24°C  
Vent modéré de sud

→ **Dans la nuit :**  
Partiellement nuageux  
min 20°C ressentie 20°C  
Vent modéré d'ouest

**Alger :**  
Lever du soleil : 06:33  
Coucher du soleil : 18:45

### Mains abîmées, quatre conseils qui vous aideront à retrouver de jolies mains



**Les mains sont la partie du corps qui trahit le plus l'âge et l'activité. Bien souvent délaissées et très exposées, elles peuvent s'abîmer et d'autant plus lorsqu'on tend à les délaissier. Changez vos habitudes et suivez nos conseils pour afficher de belles mains, bien nourries et à la peau douce !**

#### Chouchouter vos mains autant que possible

Et comme il vaut mieux prévenir que guérir, prenez le réflexe de toujours protéger vos mains. L'application généreuse de crèmes riches et/ou huiles (notamment le soir au coucher, pour laisser le produit agir durant la nuit) doit

devenir pour vous un véritable réflexe - une étape indispensable de votre routine quotidienne. Petite astuce : si vous craignez de salir vos draps, vous n'aurez qu'à porter des gants en coton et appliquez votre produit en masque.

#### Remèdes maison pour des mains plus douces :

Pour obtenir des mains plus douces, il faut d'abord éliminer les cellules mortes et remettre les compteurs de votre épiderme à zéro avant d'appliquer tout soin nourrissant. Voici donc trois recettes de grand-mère qui vous permettront de prendre soin de vos mains :

1. Une recette de gommage

(A suivre)

## Recette du jour

### GÂTEAU AU CAFÉ

#### INGRÉDIENTS

- 10 sticks de Nescafé spécial filtre
- 500 ml de lait demi-écrémé
- 4 œufs
- 150 g de sucre en poudre
- 150 g de beurre
- 120 g de farine
- 10 g d'eau



#### PRÉPARATION

Préchauffez votre four. Faites fondre le beurre, séparez les blancs des jaunes d'œufs, dans un saladier, fouettez les jaunes avec une cuillère à soupe d'eau tiède et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse, ajoutez le beurre fondu refroidi, la farine, mélangez bien. Faites chauffer 100 ml de lait et ajoutez le café, mélangez puis ajoutez le reste du lait, ajoutez le café au lait à la pâte. Montez les blancs en neige et incorporez-les délicatement au fouet. Versez dans un moule à manquer. Faites cuire au four environ 45 à 55 minutes. Laissez refroidir puis placez au réfrigérateur 2 heures environ avant de démouler.

## Horaires des prières

**Samedi 16 safar 1442 :**

**3 octobre 2020**

**Dhor** .....12h50  
**Asser** .....16h38  
**Maghreb** .....18h45  
**Icha** .....21h52

**Dimanche 17 safar 1442 :**

**4 octobre 2020**

**Fedjr** .....03h38

## numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

### SÉCURITÉ

#### Protection civile :

021.61.00.17

#### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

#### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

#### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

#### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

## Basket-ball

# La sélection algérienne boucle son premier stage après sept mois d'arrêt

**La sélection algérienne de basket-ball (messieurs) a bouclé jeudi à Alger son premier stage de préparation après sept mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus, et s'apprête déjà à enchaîner avec un deuxième regroupement du 6 au 15 octobre, en prévision des éliminatoires de l'AfroBasket-2021.**

Dans une déclaration à l'APS, le sélectionneur national, Bilal Faïd, a estimé que «ce stage de reprise s'est bien déroulé dans l'ensemble», mais «beaucoup de travail reste à faire pour être compétitif». «Nous avons axé notre programme sur l'aspect physique, en jumelant des entraînements en extérieur et en salle, afin que les joueurs retrouvent leur sensation, avant d'entamer les choses sérieuses et le basket proprement dit lors du prochain regroupement, prévu la semaine prochaine», a-t-il indiqué. Le prochain stage du Cinq national, qui aura lieu du 6 au 15 octobre à Alger, se déroulera selon le protocole sanitaire anti-Covid mis en place par le Centre national de médecine du sport, dont les tests PCR de la Covid-19 sont prévus la veille du début du regroupement. L'entraîneur en chef de la sélection algérienne a également indiqué que les quatre joueurs et le préparateur



■ Le Cinq algérien prépare les éliminatoires de l'AfroBasket-2021. (Photo > D. R.)

physique, testés positifs au coronavirus avant le début du 1<sup>er</sup> stage, passeront de nouveaux tests le 7 octobre. «J'espère que les joueurs et le membre du staff technique seront testés négatifs et pourront rejoindre le groupe lors du prochain stage. Nous avons accusé beaucoup de retard, mais nous allons faire le maximum pour être compétitif lors des éliminatoires de l'AfroBasket-2021», a-t-il assuré. Concernant le premier tournoi de qualification, dont la FIBA-Afrique avait maintenu début septembre les dates du 27 au 29 novembre, Faïd a indiqué que la Fédération algérienne de la discipline ainsi que d'autres pays africains ont introduit des demandes de report à cause du retard accusé dans la préparation de leurs sélections respec-

tives. «Nous avons proposé à la FIBA-Afrique de regrouper les deux tournois de qualification lors de la fé-

nêtre internationale de février 2021, afin de permettre aux sélections de mieux se préparer et diminuer les risques de contamination de la Covid-19», a-t-il expliqué. Le Cinq algérien, dont la dernière participation à l'AfroBasket remonte à 2015, s'était qualifié aux éliminatoires du championnat d'Afrique 2021 en prenant le meilleur sur le Cap-Vert, lors du tournoi préliminaire disputé en janvier à Alger. Versée dans le groupe D des éliminatoires de l'AfroBasket-2021, l'Algérie évoluera aux côtés du Nigeria, du Mali et du Rwanda. Le premier tournoi est prévu du 27 au 29 novembre à Kigali (Rwanda), alors que le deuxième est programmé du 14 au 17 février 2021 à Bamako (Mali).

R. S.

## Judo

# La saison sportive 2019-2020 clôturée à cause de la Covid-19

La Fédération algérienne de judo a annoncé, suite à la réunion de son bureau exécutif, la clôture de la saison sportive 2019-2020 en raison de la pandémie de la Covid-19. Selon un communiqué de la FAJ, «le bureau fédéral, réuni sous la présidence de Rachid Laras, a examiné la conjoncture que vit le sport en général et le judo en particulier, en raison du Covid-19, ainsi que les mesures préventives prises par la Fédération face à ce fléau, tout en soulignant la nécessité de respecter les instructions du ministère de la Jeunesse et des Sports inhérentes à cette période particulièrement sensible». Diverses décisions ont été prises lors de cette réunion tenue mardi, notamment l'annonce officielle de la clôture de la saison sportive 2019-2020. La question d'un suivi médical strict a également été mise en exergue, outre la nécessité de garantir tous les moyens nécessaires à la préparation des sélections nationales, et l'organisation d'un premier collège technique national en présence des différents directeurs régionaux, clubs de première division et présidents des commissions nationales. Un deuxième collège technique élargi à l'ensemble des acteurs concernés, est

également prévu plus tard. Les membres du bureau exécutif se sont mis d'accord pour créer une commission composée du directeur technique national, du président de la commission nationale des grades et du kata et dont la mission est de trouver, de concert avec les commissions régionales, des solutions «satisfaisantes» aux judokas ayant passé deux ou trois examens d'obtention du grade «ceinture noire 1<sup>er</sup> Dan» et qui n'ont pas encore obtenu les 100 points. La réunion a permis d'évoquer aussi la possibilité de programmer des examens de kata en novembre 2020 pour les judokas titulaires du grade de ceinture noire. En outre, il a été décidé à cette même occasion, d'entamer l'élaboration des règlements relatifs aux licences sportives et aux transferts durant la nouvelle saison, avant de les soumettre pour approbation à la prochaine rencontre nationale. Les membres du bureau fédéral ont, par ailleurs, pris connaissance de l'exposé présenté par le président de la commission médicale sur les activités menées par cette commission, en collaboration avec le Centre national de la médecine du sport et le ministère de la Jeunesse et des Sports.

## Basket-ball des U18

# Les sélections algériennes en stage

Les sélections algériennes de basket-ball des moins de 18 ans (U18), filles et garçons, seront en stage de préparation du 6 au 15 octobre à Staouéli (Alger), en prévision de l'AfroBasket 2020 de la catégorie, prévu en décembre en Egypte. Les athlètes et les membres de l'encadrement technique passeront les tests PCR de la Covid-19 le 5 octobre au Centre de regroupement de l'élite sportive nationale de Souidania (Alger), avant d'entamer leur stage respectif, le 6 octobre à Staouéli, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline. Le sélectionneur national des garçons, Ahmed Bendjabou, a convoqué une liste de 16 joueurs dont

quatre du TRA Draria, club le plus représenté en sélection, alors que la liste de la sélection féminine, drivée par l'ancienne internationale Radia Hamadache, est dominée par les joueuses de la JF Kouba avec six représentantes. Initialement prévus en Guinée équatoriale et au Mali, les deux tournois de l'AfroBasket des U18 se joueront finalement en Egypte au mois de décembre prochain, a annoncé FIBA-Afrique sans fixer les dates exactes des compétitions. Les finalistes des deux tournois (filles et garçons) représenteront l'Afrique en Coupe du monde FIBA (U19) en 2021. Le Mali est détenteur des deux trophées masculin et féminin.

## Nouveau stade d'Oran

# La réfection de la pelouse presque achevée «avec succès»

Les travaux de réfection de la pelouse hybride du stade de 40 000 places d'Oran, qui a perdu sa verdure il y a quelques semaines, touchent à leur fin, «tout en donnant des résultats très satisfaisants», a indiqué, jeudi à l'APS, Farid Boussaâd, responsable de l'entreprise chargée de la pose de la pelouse. «Désormais, la pelouse est dans un très bon état. Elle a retrouvé toute sa verdure, après avoir été sérieusement affectée par la qualité dégradée de l'eau utilisée pour son arrosage. Elle sera encore meilleure dans les jours à venir», a déclaré ce responsable. «Je me suis engagé pour tout remettre dans l'ordre en l'espace de deux à trois semaines et Dieu merci, j'ai tenu ma promesse. Le fait d'avoir réagi rapidement en détectant l'origine du problème, nous a aidés à rétablir la situation», a-t-il souligné. Les images d'un gazon qui a jauni, et ce, quelques semaines seulement après avoir pris une belle couleur verte, ont fait le buzz sur les réseaux sociaux. Un état de fait ayant déçu le public sportif qui était séduit par la qualité de la pelouse du nouveau stade d'Oran. Le responsable de l'entreprise chargée de la pose de cette pelouse avait imputé ce changement «aux perturbations enregistrées dans l'ali-

mentation en eau par les services de la société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (Seor), ce qui a conduit à exploiter au maximum l'eau conservée dans la bache de la réserve, dont la partie basse contenait un taux de chlorure très concentré». Pour y remédier, il a été décidé de recourir à l'eau de forage dont dispose le stade, «une opération ayant donné ses fruits, comme l'atteste l'état actuel de l'herbe qui a retrouvé toute sa splendeur», s'est réjoui Boussaâd. Néanmoins, il s'agit là, selon le même interlocuteur, «d'une solution provisoire, car les capacités de forage ne permettent pas d'assurer un arrosage continu du gazon». «Je vais solliciter le maître d'ouvrage pour provoquer une réunion avec tous les intervenants dans les meilleurs délais, afin de trouver la meilleure solution pour assurer l'irrigation de la pelouse par une eau de qualité et éviter par là même que le même scénario d'il y a quelques semaines ne se reproduise», a-t-il encore informé. La pelouse, dont le coût est estimé à 170 millions DA (17 milliards de centimes) n'a pas encore été réceptionnée d'une manière officielle, tout comme le stade dont les travaux ont atteint un taux d'avancement estimé à 95%.

## EN DEUX MOTS

USM Sidi Bel-Abbès

### Accord trouvé avec l'entraîneur Bougherara

La direction de l'USM Bel-Abbès a «pratiquement tout conclu» avec l'entraîneur Lyamine Bougherara pour lui confier la barre technique de son équipe première, a-t-on appris mercredi du directeur général du club de Ligue 1 de football.

Un accord a été trouvé entre les deux parties et il ne reste que la signature du contrat par l'ancien gardien de but international, une opération devant intervenir en début de semaine prochaine, a indiqué, à l'APS, Abbès Morsli. Bougherara a eu deux expériences la saison passée à la JS Saoura, puis à l'AS Aïn M'liia, pensionnaires de l'élite. Il est attendu samedi à Sidi Bel-Abbès pour acter son arrivée à la barre technique de ce club, a ajouté le même responsable, fixant pour dimanche la reprise des entraînements en vue de la nouvelle saison. Auparavant, la direction des gars de la «Mekerra» avait engagé des contacts avec l'entraîneur Sid Ahmed Slimani «mais qui n'ont pas abouti», a fait savoir le directeur général de l'USMBA, également président du club sportif amateur de cette formation.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.  
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44/6710.46  
Fax : 021 6710.75.  
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.  
**Membres fondateurs :**  
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**  
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**  
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**  
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**  
**Tirage : 2500** exemplaires  
16 - Pages  
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.  
Diffusion centre : **SEDIKOM**.  
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar** Sud :  
**Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.  
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Nouveau stade d'Oran**

La réfection de la pelouse presque achevée «avec succès»

**le match à suivre**

**Basket-ball**

La sélection algérienne boucle son premier stage après sept mois d'arrêt

**football**

**USM Bel-Abbès**

Accord trouvé avec l'entraîneur Bougherara

# Oui, le supporter est un poumon économique du club

→ **Quelle place occupe aujourd'hui le supporter dans la structure du football national ? C'est une question qui semble ne pas être traitée par la majorité des dirigeants qui n'ont pour œil que le résultat. L'impression règne sur les terrains de la communication, tente de faire face à ceux qui pensent que ces dirigeants se disent ne pas se mêler de ce qui se prépare chez leurs supporters.**

«On est tranquille sur ce plan», semble afficher les «patrons» de clubs. Mais se soucient-ils du fait que cette «entreprise» en évoquant les supporters, risque de ne pas produire ce qu'ils attendent d'elle, et face à cette ignorance que l'on manifeste à ce monde de fans, la crainte grimpe dans les leurs rangs ?

Le football au plus haut niveau semble pouvoir – les plus pessimistes diront vouloir – se passer d'eux. Pierre Barthélémy, supporter parisien et avocat défendant le droit de déplacement des supporters déclarait : «Cette prévalence économique des diffuseurs et de l'international grignote de plus en plus l'importance accordée aux supporters fidèles et réduit de facto le réflexe de défense des supporters et de leurs droits».

«**Votre club vous échappe**» On est clairement en train de leur dire «votre club vous échappe totalement, c'est un objet commercial hors-sol dont vous n'êtes que des clients». On nie la dimension locale d'un club «ancré dans son histoire, dans sa culture, dans le quotidien de ses supporters, ancré dans la vie familiale de génération en génération». Leur place est légitime, «on a besoin du supporter, que ce soit avant, pendant et après la rencontre. Il



■ Les supporters nous présentent de jolis «portraits».

(Photo > La NR)

est le porte-parole du club, même si celle-là peut paraître de façon indirecte». C'est lui qui place le club au sommet de la hiérarchie tant du classement national que de celui africain. La négociation avec les fans n'est souvent pas au rendez-vous, notamment lorsqu'ils accompagnent l'équipe là où elle est appelée à jouer. Qu'obtiennent-ils en retour, alors que le stade est, et restera leur terrain d'appartenance. Mais hélas, dans bien des cas, ces derniers ont «le sentiment de s'être fait remplacer par les spectateurs, et la crainte de voir les touristes les suppléer». Ce sujet, étant nouveau, rappelle que le supporter cherche avant tout une place au cœur d'un événement-spectacle quelque que soit la qualité du match. Une idée

très bien répandue, veut que le supporter soit actif et le spectateur passif. Et pourtant le tarif du ticket acheté après bousculade devant la «misérable» forme minuscule du guichet, semblable à un trou... ouvert à ces supporters pour l'achat de leur ticket d'entrée, pour aller soutenir leur équipe, avec au programme qui fait réagir divers équipes du monde quant à la qualité des chants, à chaque rencontre et qui furent sublimes (tifos) enrichis par les somptueuses banderoles réalisées par leurs supporters. Et pourtant, ce supporter que l'on aime appeler le 12<sup>e</sup> homme n'est souvent pas mis dans les conditions idoines pour «faire son travail comme il se doit». Nous avons été approchés plusieurs fois par ces jeunes

qui nous ont demandé de transmettre leur message, celui d'une meilleure considération par toutes les parties concernées par l'organisation d'un match. Souvent, ces supporters ont du mal à réunir la somme nécessaire au déplacement, à domicile ou à l'extérieur. Après les différents aléas liés aux transports, à l'achat du ticket d'accès, fouille, restauration, place dans les gradins... les supporters sont mis en conditions. Enervés, il suffit de peu pour que cela dégénère. C'est dire que ce 12<sup>e</sup> homme que l'on sollicite lors des moments difficiles a besoin d'un meilleur traitement. Là, nous évoquons bien entendu le fan qui est là pour soutenir son équipe et non ceux qui profitent des rencontres pour semer le désordre.

Y aurait-il une nouvelle stratégie lors de la prochaine saison 2020/2021 ?

«On n'est pas dupes, on voit bien que nous n'avons plus la même place qu'avant», soupire les quelques supporters rencontrés et questionnés.

Au point d'imaginer franchement un football sans ses supporters ? Christophe Lepetit, économiste du sport et responsable des études au Centre de droit et d'économie du sport de France est loin d'en être convaincu : «Les supporters présents dans les stades sont des acteurs à part entière du spectacle offert aux téléspectateurs et aux diffuseurs. Quel engouement y aurait-il pour un match à huis clos ? Les télévisions comme les sponsors ne paieraient pas bien cher pour diffuser et s'afficher dans des stades vides ou avec des clubs ne disposant pas d'une fan-base solide. Aujourd'hui, le football est un tout, qui pour se vendre doit proposer un beau spectacle sur le terrain, de beaux écrans – les stades – mais aussi une belle ambiance à l'intérieur de ceux-ci. N'est-il pas une fête ? A la télé, c'est important de voir une fervente dans les tribunes, des cris et des stades pleins... même si leurs équipes ne sont pas toujours flamboyantes, regarder leur match est une expérience à vivre grâce à leurs gradins. Et ça, des clubs plus imposants commencent à le comprendre.

«On regrette de n'avoir jamais vu les présidents des instances de football s'afficher avec ses supporters pour leur montrer l'importance qu'il leur accorde». Restons optimiste. La saison prochaine sera différente.

**H. Hichem**

**A voir**

- Canal + : Nice - Nantes à 20h
- Canal + décalé : Newcastle - Burnley à 20h

**La Der**

**WAT : 50 millions DA bientôt dans les caisses pour lancer la préparation d'intersaison**

Une enveloppe financière de l'ordre de 50 millions de dinars devrait être débloquée dans les prochains jours au profit du WA Tlemcen pour lui permettre de lancer les préparatifs de la nouvelle saison footballistique, a-t-on appris mercredi de la direction du nouveau promu en Ligue 1.

Il s'agit d'une bouffée d'oxygène qui intervient «dans un moment crucial» que traverse le club, selon son président, Nacereddine Souleyman, saluant au passage l'apport du wali «qui s'est montré attentif à nos doléances en parvenant à mettre à notre disposition cette somme d'argent émanant des fonds de la wilaya et de

certaines opérateurs économiques de la ville», a-t-il souligné. Le déblocage, «partiel soit-il», de la situation financière du club de l'Ouest du pays lui permettra de régler ses dettes envers ses joueurs, anciens et nouveaux, et surtout lever l'interdiction de recrutement dont il fait l'objet sur décision de la Chambre nationale de résolution des litiges, a encore précisé le même responsable. D'ailleurs, c'est à cause de ces problèmes financiers que les «Zianides» ont reporté l'entame de la préparation d'intersaison jusqu'au 3 octobre prochain. Le staff technique, que dirige Aziz Abbès, dont le contrat devrait être prolongé dans les prochains jours,

a programmé un premier stage d'intersaison au niveau de l'hôtel relevant du complexe sportif de Tlemcen Akid-Lotfi. Ce regroupement d'une dizaine de jours débutera à la mi-octobre, a rappelé le président du WAT. A propos du recrutement, l'opération touche à sa fin, après l'engagement de sept nouveaux joueurs, à savoir Belalam (Olympique Médéa), Amiri (RC Arbaâ), Ibouzen (AS Ain M'lila), Bencheikh-Belaribi (ASM Oran), Zenasni (JSM Béjaïa), Aïch (USM Bel-Abbès) et Benamrane (ASO Chlef). «Il nous reste à recruter un défenseur pour clore ce dossier», a indiqué Nacereddine Souleyman.